

# Troisième trimestre **2011**

# **3**

États financiers consolidés intermédiaires (non audités)  
pour le trimestre clos le 30 septembre 2011

Intact Corporation financière

**Intact Corporation financière**  
**États financiers consolidés intermédiaires non audités**

**Table des matières**

**États financiers consolidés intermédiaires non audités**

Bilan consolidé intermédiaire non audité .....	2
État consolidé intermédiaire du résultat global non audité .....	3
État consolidé intermédiaire des variations des capitaux propres non audité .....	4
Tableau consolidé intermédiaire des flux de trésorerie non audité .....	4

**Notes des états financiers consolidés intermédiaires non audités**

Note 1 - Statut de la société.....	5
Note 2 - Base de présentation .....	5
Note 3 - Sommaire des principales méthodes comptables .....	6
Note 4 - Acquisition d'entreprise.....	9
Note 5 - Actifs classés comme détenus en vue de la vente et passifs directement liés.....	11
Note 6 - Instruments financiers .....	12
Note 7 - Passif des sinistres .....	16
Note 8 - Produits .....	18
Note 9 - Impôts sur le résultat .....	18
Note 10 - Autres actifs et passifs.....	20
Note 11 - Avantages futurs du personnel.....	21
Note 12 - Dette impayée .....	24
Note 13 - Actions ordinaires et actions privilégiées .....	26
Note 14 - Paiements fondés sur des actions.....	28
Note 15 - Informations supplémentaires sur le tableau consolidé intermédiaire des flux de trésorerie non audité ...	29
Note 16 - Transactions entre parties liées .....	30
Note 17 - Première application des IFRS .....	30

**Intact Corporation financière**  
**Bilan consolidé intermédiaire non audité**  
(en millions de dollars canadiens)

<b>Aux</b>	Note	<b>30 septembre 2011</b>	31 décembre 2010	1 <sup>er</sup> janvier 2010
<b>Actifs</b>				
Placements	6			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		<b>173 \$</b>	138 \$	60 \$
Titres de créance		<b>7 657</b>	4 821	4 784
Actions privilégiées		<b>1 655</b>	1 503	1 582
Actions ordinaires		<b>1 937</b>	1 877	1 312
Prêts		<b>405</b>	314	319
		<b>11 827</b>	8 653	8 057
Produit des placements à recevoir		<b>93</b>	43	43
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises		<b>240</b>	119	98
Primes à recevoir		<b>2 548</b>	1 762	1 640
Actifs de réassurance		<b>435</b>	235	261
Impôts sur le résultat à recevoir		<b>38</b>	52	40
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	5	<b>1 463</b>	-	-
Actifs d'impôt différé	9	<b>198</b>	29	56
Frais d'acquisition différés		<b>660</b>	420	396
Autres actifs	10	<b>378</b>	335	336
Immobilisations corporelles		<b>62</b>	46	46
Immobilisations incorporelles	4	<b>1 072</b>	170	159
Goodwill	4	<b>752</b>	211	179
<b>Total des actifs</b>		<b>19 766 \$</b>	12 075 \$	11 311 \$
<b>Passifs</b>				
Passif des sinistres	7	<b>6 858 \$</b>	4 379 \$	4 270 \$
Primes non acquises		<b>3 876</b>	2 586	2 464
Passifs financiers liés aux placements	6	<b>856</b>	715	406
Impôts sur le résultat à payer		<b>32</b>	78	102
Passifs directement liés aux actifs classés comme détenus en vue de la vente	5	<b>1 170</b>	-	-
Passifs d'impôt différé	9	<b>149</b>	28	21
Autres passifs	10	<b>1 290</b>	824	733
Dettes impayées	12	<b>1 293</b>	496	398
		<b>15 524</b>	9 106	8 394
<b>Capitaux propres</b>				
Actions ordinaires	13	<b>1 890</b>	993	1 061
Actions privilégiées	13	<b>489</b>	-	-
Surplus d'apport		<b>107</b>	96	83
Bénéfices non distribués	17	<b>1 746</b>	1 596	1 527
Cumul des autres éléments du résultat global	17	<b>10</b>	284	246
		<b>4 242</b>	2 969	2 917
<b>Total des passifs et des capitaux propres</b>		<b>19 766 \$</b>	12 075 \$	11 311 \$

Voir les notes des états financiers consolidés intermédiaires non audités.

**Intact Corporation financière**  
**État consolidé intermédiaire du résultat global non audité**  
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Pour les périodes closes les 30 septembre	Note	Trois mois		Neuf mois	
		2011	2010	2011	2010
<b>Primes directes souscrites</b>	8	<b>1 256 \$</b>	1 186 \$	<b>3 553 \$</b>	3 423 \$
Primes nettes acquises	8	<b>1 158</b>	1 066	<b>3 301</b>	3 140
Sinistres nets subis	7	<b>(749)</b>	(723)	<b>(2 135)</b>	(2 020)
Frais de souscription		<b>(341)</b>	(307)	<b>(1 007)</b>	(948)
		<b>68</b>	36	<b>159</b>	172
Incidence de la variation du taux d'actualisation des sinistres nets	7	<b>(67)</b>	(37)	<b>(81)</b>	(65)
<b>Produit (perte) de souscription</b>		<b>1</b>	(1)	<b>78</b>	107
Produit net des placements	6	<b>74</b>	74	<b>223</b>	223
Profits nets (pertes nettes) de placement	6	<b>78</b>	66	<b>211</b>	169
Coûts d'intégration et de restructuration	10	<b>(29)</b>	-	<b>(29)</b>	-
Quote-part du résultat net tirée des participations dans des entreprises associées et des coentreprises		<b>3</b>	3	<b>12</b>	13
Autres revenus		<b>10</b>	11	<b>38</b>	34
Autres charges		<b>(8)</b>	(9)	<b>(29)</b>	(24)
Coûts de financement	12	<b>(11)</b>	(7)	<b>(26)</b>	(21)
Résultat net (perte nette) avant charge (avantage) d'impôts sur le résultat		<b>118</b>	137	<b>478</b>	501
Charge (avantage) d'impôts sur le résultat	9	<b>17</b>	28	<b>97</b>	110
<b>Résultat net (perte nette) attribuable aux actionnaires</b>		<b>101 \$</b>	109 \$	<b>381 \$</b>	391 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires de base et dilué (en millions)		<b>111</b>	114	<b>111</b>	116
<b>Résultat par action ordinaire de base et dilué (en dollars)</b>		<b>0,87 \$</b>	0,96 \$	<b>3,41 \$</b>	3,37 \$
Dividendes versés par action ordinaire (en dollars)		<b>0,37 \$</b>	0,34 \$	<b>1,11 \$</b>	1,02 \$
Résultat net (perte nette) attribuable aux actionnaires		<b>101 \$</b>	109 \$	<b>381 \$</b>	391 \$
Autres éléments du résultat global					
Gains actuariels nets (pertes actuarielles nettes) sur les avantages futurs du personnel	11	<b>(79)</b>	(13)	<b>(120)</b>	(75)
Variations nettes des profits latents (pertes latentes) sur les dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie		<b>(16)</b>	-	<b>(16)</b>	-
Titres disponibles à la vente :					
Variations nettes des profits latents (pertes latentes)		<b>(110)</b>	190	<b>(54)</b>	187
Reclassement en résultat des (profits nets) pertes nettes		<b>(26)</b>	(44)	<b>(178)</b>	(117)
(Charge) avantage d'impôts sur le résultat	9	<b>58</b>	(35)	<b>94</b>	1
Autres éléments du résultat global pour la période		<b>(173)</b>	98	<b>(274)</b>	(4)
<b>Total du résultat global attribuable aux actionnaires</b>		<b>(72) \$</b>	207 \$	<b>107 \$</b>	387 \$

Voir les notes des états financiers consolidés intermédiaires non audités.

## Intact Corporation financière

### État consolidé intermédiaire des variations des capitaux propres non audité

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Note	Actions ordinaires	Actions privilégiées	Surplus d'apport	Bénéfices non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Total
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2011</b>	<b>993 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>96 \$</b>	<b>1 596 \$</b>	<b>284 \$</b>	<b>2 969 \$</b>
Résultat net (perte nette) attribuable aux actionnaires	-	-	-	381	-	381
Autres éléments du résultat global pour la période	-	-	-	-	(274)	(274)
<b>Total du résultat global pour la période</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>381</b>	<b>(274)</b>	<b>107</b>
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	13 (24)	-	-	(105)	-	(129)
Émission d'actions ordinaires	13 921	-	-	-	-	921
Émission d'actions privilégiées	13 -	489	-	-	-	489
Dividendes versés sur actions ordinaires	13 -	-	-	(122)	-	(122)
Dividendes versés sur actions privilégiées	13 -	-	-	(3)	-	(3)
Paiements fondés sur des actions	14 -	-	11	(1)	-	10
<b>Solde au 30 septembre 2011</b>	<b>1 890 \$</b>	<b>489 \$</b>	<b>107 \$</b>	<b>1 746 \$</b>	<b>10 \$</b>	<b>4 242 \$</b>
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2010	1 061 \$	- \$	83 \$	1 527 \$	246 \$	2 917 \$
Résultat net (perte nette) attribuable aux actionnaires	-	-	-	391	-	391
Autres éléments du résultat global pour la période	-	-	-	-	(4)	(4)
<b>Total du résultat global pour la période</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>391</b>	<b>(4)</b>	<b>387</b>
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	13 (62)	-	-	(242)	-	(304)
Dividendes versés sur actions ordinaires	13 -	-	-	(118)	-	(118)
Paiements fondés sur des actions	14 -	-	9	-	-	9
<b>Solde au 30 septembre 2010</b>	<b>999 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>92 \$</b>	<b>1 558 \$</b>	<b>242 \$</b>	<b>2 891 \$</b>

Voir les notes des états financiers consolidés intermédiaires non audités.

### Tableau consolidé intermédiaire des flux de trésorerie non audité

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Pour les périodes closes les 30 septembre	Note	Neuf mois	
		2011	2010
<b>Activités opérationnelles</b>			
Résultat net (perte nette) attribuable aux actionnaires		381 \$	391 \$
Ajustements au titre des éléments sans effet de trésorerie	15	(153)	(123)
Variation des autres actifs et passifs opérationnels	15	(12)	(10)
Variation du passif net des sinistres		219	169
<b>Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités opérationnelles</b>		<b>435</b>	<b>427</b>
<b>Activités d'investissement</b>			
Acquisition d'entreprise, nette de la trésorerie acquise	4	(2 546)	-
Produit de la vente de placements		5 871	6 216
Acquisitions de placements		(5 609)	(6 082)
Acquisitions de cabinets de courtage et de portefeuilles d'assurance, nettes des ventes		(17)	(22)
Acquisitions d'immobilisations corporelles et autres		(38)	(29)
<b>Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'investissement</b>		<b>(2 339)</b>	<b>83</b>
<b>Activités de financement</b>			
Produit de l'émission de titres d'emprunt	12	797	99
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	13	(129)	(304)
Produit de l'émission d'actions ordinaires	13	911	-
Produit de l'émission d'actions privilégiées	13	485	-
Dividendes versés	13	(125)	(118)
<b>Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement</b>		<b>1 939</b>	<b>(323)</b>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		35	187
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période		138	60
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période</b>	15	<b>173 \$</b>	<b>247 \$</b>

Voir les notes des états financiers consolidés intermédiaires non audités.

**Intact Corporation financière**  
**Notes des états financiers consolidés intermédiaires non audités**  
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

---

**Note 1 - Statut de la société**

Intact Corporation financière (la « société ») (TSX : IFC) est constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Elle est domiciliée au Canada et ses actions sont négociées sur le marché à la Bourse de Toronto. La société a des placements dans des filiales en propriété exclusive dont les activités se concentrent principalement dans l'assurance incendie, accidents et risques divers (« IARD ») au Canada. Les principales filiales de la société sont Intact Compagnie d'assurance, La Compagnie d'assurance Belair inc., La Nordique Compagnie d'assurance du Canada, Novex Compagnie d'assurance, Compagnie d'Assurance Trafalgar du Canada, Equisure Financial Network Inc., Canada Brokerlink Inc. et GP auto et habitation inc.

Le 23 septembre 2011, la société a acquis toutes les actions émises et en circulation de AXA Canada Inc. (« AXA Canada »). Pour plus de détails quant à cette acquisition, voir la note 4.

**Note 2 - Base de présentation**

Les présents états financiers consolidés intermédiaires non audités ont été préparés selon la Norme comptable internationale 34 – *Information financière intermédiaire* (« IAS 34 »), en utilisant les méthodes comptables que la société prévoit adopter pour ses états financiers consolidés au 31 décembre 2011 et pour l'exercice clos à cette date. Ces méthodes comptables sont incluses à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires non audités du 31 mars 2011. Les méthodes comptables additionnelles, qui se sont avérées applicables suite à l'acquisition de AXA Canada, sont présentées à la note 3 des présents états financiers consolidés intermédiaires non audités.

Comme les présents états financiers consolidés intermédiaires non audités sont préparés par la société selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »), ils comportent certaines informations qui doivent être présentées dans les états financiers annuels préparés selon les IFRS, mais que la société n'a pas présentées dans ses derniers états financiers annuels, car ces derniers ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR du Canada »).

Pour toutes les périodes jusqu'à celle close le 31 décembre 2010 inclusivement, la société a préparé ses états financiers selon les PCGR du Canada. Comme les PCGR du Canada diffèrent des IFRS à certains égards, la direction a modifié certaines méthodes comptables appliquées auparavant dans les états financiers préparés selon les PCGR du Canada afin de se conformer à l'IAS 34. Les chiffres comparatifs de 2010 ont donc été retraités afin de tenir compte de ces ajustements. Certains renseignements complémentaires, considérés comme importants pour la compréhension des états financiers de la société préparés conformément à l'IAS 34, sont fournis à la note 17 – *Première application des IFRS*, comme le sont les rapprochements et les descriptions des effets de la transition des PCGR du Canada aux IFRS.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires non audités doivent être lus avec les états financiers annuels de 2010 et la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires non audités du 31 mars 2011.

Les états financiers consolidés intermédiaires non audités ont été préparés sur une base de continuité d'exploitation, au coût historique, sauf pour les participations dans des entreprises associées et des coentreprises et pour les instruments financiers mesurés à la juste valeur. Les actifs et passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté au bilan consolidé intermédiaire non audité seulement lorsqu'il existe un droit ayant force exécutoire d'effectuer une compensation entre les montants constatés et qu'il y a une intention, soit de procéder au règlement sur la base du solde net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Les filiales sont des entités pour lesquelles la société a le pouvoir de régir les politiques financières et opérationnelles afin de tirer avantage de leurs activités, généralement par la possession de plus de la moitié des actions conférant droit de vote. Les états financiers de toutes les filiales sont entièrement consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est transféré à la société. Ils sont déconsolidés à partir de la date à laquelle le contrôle prend fin. Les soldes, les opérations, les produits, les charges, les profits, les pertes et les dividendes découlant de transactions intersociétés sont intégralement éliminés lors de la consolidation.

Les entreprises associées sont les entités sur lesquelles la société exerce une influence importante, selon la définition prévue par les IFRS. Les participations dans des entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

## **Intact Corporation financière**

### **Notes des états financiers consolidés intermédiaires non audités**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

---

Les coentreprises sont les entités sur lesquelles la société exerce un contrôle conjoint, selon la définition prévue par les IFRS. Les participations dans des coentreprises sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

La société a adopté certaines normes de présentation pour la préparation de ces états financiers consolidés intermédiaires non audités. La société présente son bilan consolidé intermédiaire non audité essentiellement par ordre de liquidité. Sauf indication contraire, tous les montants figurant dans ces états financiers consolidés sont en millions de dollars canadiens. Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée. Dans les rubriques et les notes de ces états financiers consolidés intermédiaires non audités, des termes comme « produit », « avantage », « résultat », « gain » et « profit » paraissent généralement avant les termes « perte » et « charge ».

#### **Caractère saisonnier**

Le secteur de l'assurance IARD est de nature saisonnière. Tandis que les primes acquises nettes sont généralement stables d'un trimestre à l'autre, le produit net de souscription est principalement influencé par les conditions météorologiques, qui peuvent varier de façon importante, d'un trimestre à l'autre.

#### **Secteurs opérationnels**

Les activités de la société sont axées sur l'assurance IARD. Ces activités sont comptabilisées dans un même secteur de présentation et secteur opérationnel, l'assurance IARD. Les rapports internes sur le rendement du secteur sont examinés périodiquement par la direction, le chef de la direction de la société et le conseil d'administration.

### **Note 3 - Sommaire des principales méthodes comptables**

Les méthodes comptables utilisées par la société pour préparer ces états financiers consolidés intermédiaires non audités sont incluses à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires non audités du 31 mars 2011. Cependant, depuis l'acquisition de AXA Canada, la société applique également les méthodes comptables décrites ci-dessous.

#### **3.1 Principales méthodes comptables**

##### **a) Actifs classés comme détenus en vue de la vente et activités abandonnées**

Les actifs sont classés comme détenus en vue de la vente si leur valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par leur utilisation continue et la vente est considérée comme hautement probable. Les actifs détenus en vue de la vente sont évalués au moindre de leur valeur comptable ou de leur juste valeur diminuée des coûts de vente.

Les actifs détenus en vue de la vente sont classés comme activités abandonnées si les activités et les flux de trésorerie qui y sont rattachés peuvent être clairement distingués, sur le plan opérationnel et pour la communication de l'information financière, du reste de la société et ils: représentent un secteur d'activité ou une région géographique principale et distincte; font partie d'un plan unique et coordonné pour se séparer d'un secteur d'activité ou d'une région géographique principale et distincte, ou sont une filiale acquise exclusivement en vue de la revente.

##### **b) Coentreprises**

Les participations de la société dans des coentreprises sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Ces participations sont présentées au bilan consolidé intermédiaire au coût, majoré des variations postérieures à l'acquisition de la quote-part de la société dans l'actif net des coentreprises. Les profits de la société tirés des participations dans des coentreprises figurent à l'état consolidé intermédiaire du résultat global et reflètent la quote-part des résultats des activités des coentreprises après impôts. Les profits ou les pertes découlant des transactions entre la société et ses coentreprises sont éliminés en fonction des participations dans les coentreprises. À chaque date de présentation de l'information financière, la société détermine s'il y a des indications objectives de perte de valeur quant aux participations dans les coentreprises. Les états financiers des coentreprises sont préparés pour la même période de présentation que celle de la société. Au besoin, des ajustements sont apportés afin d'harmoniser les méthodes comptables des coentreprises avec celles de la société.

**Intact Corporation financière**  
**Notes des états financiers consolidés intermédiaires non audités**  
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

---

**c) Coûts de restructuration**

Une provision pour coûts de restructuration est comptabilisée lorsque: la société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'événements passés; il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et le montant de l'obligation a été estimé de manière fiable. Aucune provision n'est comptabilisée pour les pertes opérationnelles futures.

La provision pour coûts de restructuration est évaluée à la valeur actuelle des dépenses attendues, nécessaires pour éteindre l'obligation, en utilisant un taux avant impôts qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'obligation.

**d) Comptabilité de couverture**

La société utilise des produits dérivés dans le cadre de ses stratégies de couverture afin de gérer son exposition aux risques découlant des instruments financiers. Si la comptabilité de couverture est appropriée, une relation de couverture est désignée et documentée à l'origine de la couverture pour déterminer l'objectif de gestion du risque et la stratégie de couverture. La documentation comprend l'identification de l'actif, du passif ou des flux de trésorerie prévus couverts, le risque couvert, le type d'instrument de couverture utilisé et la manière dont l'efficacité sera évaluée. L'instrument de couverture doit être hautement efficace dans la compensation des variations de juste valeur ou des flux de trésorerie anticipés attribuables au risque couvert, tant à l'origine de la couverture que tout au long de sa durée de vie. La comptabilité de couverture cesse, à titre prospectif, d'être pratiquée lorsqu'il est établi que l'instrument de couverture n'est plus efficace, que l'instrument de couverture est vendu ou liquidé, ou que l'élément couvert est vendu ou résilié par anticipation.

**Couverture des flux de trésorerie**

Dans une relation de couverture des flux de trésorerie, la partie efficace de la variation de la juste valeur du dérivé de couverture, nette des impôts, est comptabilisée en autres éléments du résultat global (« AERG ») alors que la partie inefficace est comptabilisée dans les gains nets (pertes nettes) réalisés. Lorsque la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée, les montants cumulés dans le cumul des AERG sont reclassés dans les coûts de financement sur la même base que ces coûts sont engagés. Les gains et les pertes sur les dérivés sont immédiatement reclassés en résultat net (perte nette) attribuable aux actionnaires lorsque l'élément couvert est vendu ou résilié de façon anticipée. La société utilise des contrats à terme sur taux d'intérêt et des contrats à terme de gré à gré sur obligations pour couvrir la variabilité des flux de trésorerie liés à l'émission de sa dette.

**e) Avantages futurs du personnel**

Pour les régimes à cotisations définies, la société verse des cotisations définies à une entité distincte et n'a aucune obligation juridique ou implicite de payer des montants supplémentaires. Aucun passif n'apparaît donc aux états financiers consolidés non audités de la société, sauf pour la charge comptabilisée pour les cotisations dues, mais impayées à la fin de la période considérée. Les obligations pour les cotisations aux régimes à cotisations définies sont comptabilisés comme charges dans le résultat net (perte nette) attribuable aux actionnaires dans les périodes au cours desquelles les services sont rendus par les employés.

**3.2 Normes émises mais non encore en vigueur**

La société analyse actuellement les répercussions que les normes suivantes auront sur ses états financiers consolidés :

**a) Instruments financiers : Classement et évaluation**

En novembre 2009, l'IASB a publié la norme IFRS 9, *Instruments financiers*. Cette norme représente le premier volet d'un projet en trois phases visant le remplacement de la norme IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. La nouvelle norme réduit la complexité en remplaçant les nombreuses règles de l'IAS 39. Les principales caractéristiques de la nouvelle norme sont les suivantes :

- Les actifs financiers sont d'abord soumis à un test de modèle économique pour déterminer s'ils peuvent être évalués au coût amorti. L'objectif du modèle économique est de détenir des actifs financiers afin de recevoir des flux de trésorerie contractuels et non pas de vendre les actifs financiers afin de réaliser des flux de trésorerie.
- Pour être admissible à l'évaluation au coût amorti, l'actif financier doit présenter des caractéristiques de flux de trésorerie contractuels représentant le capital et les intérêts.
- Tous les autres actifs financiers sont évalués à la juste valeur au bilan.
- Une entité peut choisir, lors de la comptabilisation initiale, de présenter les variations de la juste valeur d'un titre de

## **Intact Corporation financière**

### **Notes des états financiers consolidés intermédiaires non audités**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

---

capitaux propres détenu à des fins autres que de transaction directement dans les AERG. Les dividendes des placements visés par ce choix doivent être comptabilisés dans le résultat net (perte nette) attribuable aux actionnaires, mais les profits ou les pertes ne sont pas soustraits des AERG lorsqu'il y a disposition de ces placements.

- Si un actif financier est admissible à l'évaluation au coût amorti, une entité peut choisir de l'évaluer à la juste valeur si ce choix permet d'éliminer ou de réduire sensiblement une non-concordance comptable.

La norme IFRS 9 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. Toutefois, le 4 août 2011, l'IASB a publié un exposé-sondage dans lequel il est proposé de reporter la date d'application obligatoire de la norme aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015. La période de commentaires sur l'exposé-sondage a pris fin le 21 octobre 2011.

#### **b) États financiers consolidés**

La norme IFRS 10 – *États financiers consolidés* remplace les normes IAS 27 – *États financiers consolidés et individuels* et SIC 12 – *Consolidation – Entités ad hoc*. Elle établit les principes de présentation et de préparation des états financiers consolidés lorsqu'une entité contrôle une ou plusieurs entités. Les principales caractéristiques de la nouvelle norme sont les suivantes:

- Le principe de base de la consolidation est le « contrôle » et se définit par les trois éléments suivants: 1) le pouvoir sur l'entité émettrice contrôlée; 2) l'exposition, ou les droits, à des rendements variables de l'entité émettrice contrôlée; 3) la capacité de l'investisseur d'utiliser son pouvoir sur l'entité émettrice afin d'orienter le montant des rendements qu'il en retire.
- Lors de la préparation des états financiers consolidés, une entité doit appliquer des méthodes comptables uniformes pour des transactions de nature semblables et d'autres événements dans des circonstances similaires. Les soldes et transactions entre entités membres du groupe doivent être éliminés. Les participations sans contrôle dans les filiales doivent être présentées au bilan consolidé dans les capitaux propres, séparément des capitaux propres des propriétaires de la société mère.

La norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013.

#### **c) Partenariats**

La norme IFRS 11 – *Partenariats* remplace l'IAS 31 – *Participation dans des coentreprises* et SIC 13 – *Entités contrôlées conjointement – Apports non monétaires par des coentrepreneurs*. Elle s'applique à toute entité prenant part à un accord conjoint où deux parties ou plus ont un contrôle conjoint. Les principales caractéristiques de la nouvelle norme sont les suivantes :

- Le contrôle conjoint est le partage convenu par contrat du contrôle, qui n'existe que lorsque les décisions sur les activités pertinentes exigent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.
- Les accords conjoints sont classés en deux catégories : activités communes et coentreprises.
- Une entité détermine le type d'accord dans lequel elle est impliquée en tenant compte de ses droits et obligations.
- Un opérateur conjoint doit reconnaître et évaluer les actifs, les passifs, les produits et les charges en fonction de sa quote-part selon l'accord.
- Un coentrepreneur doit comptabiliser sa participation selon la méthode de la mise en équivalence.

La norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013.

#### **d) Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités**

La norme IFRS 12 - *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités* remplace les exigences de présentation de l'IAS 27 - *États financiers consolidés et individuels*, de l'IAS 28 - *Participations dans des entreprises associées* et de l'IAS 31 – *Participation dans des coentreprises*. La norme IFRS 12 établit des objectifs de présentation selon lesquels une entité fournit des informations quant aux entités consolidées, aux entités associées, aux partenariats, aux entités ad-hoc non consolidées et aux intérêts ne donnant pas le contrôle.

La norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013.

**Intact Corporation financière**  
**Notes des états financiers consolidés intermédiaires non audités**  
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

---

**e) Évaluation de la juste valeur**

En mai 2011, l'IASB a publié la norme IFRS 13 - *Évaluation de la juste valeur* en vue d'établir un cadre unique pour définir, mesurer et divulguer la juste valeur. Ses principales caractéristiques sont les suivantes :

- La norme définit la juste valeur comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour transférer un passif lors d'une transaction ordonnée entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.
- L'évaluation de la juste valeur requiert qu'une entité identifie les éléments suivants :
  - l'actif ou le passif devant être mesuré;
  - pour un actif non financier, l'utilisation optimale de l'actif et si l'actif est utilisé en combinaison avec d'autres actifs ou sur une base autonome;
  - le marché dans lequel une transaction ordonnée aurait lieu pour l'actif ou le passif; et
  - la ou les techniques d'évaluation appropriées à utiliser pour mesurer la juste valeur. La ou les techniques d'évaluation utilisées devraient maximiser l'utilisation de données observables pertinentes et minimiser les données non observables. Ces données doivent être cohérentes avec celles qu'un intervenant du marché utiliserait pour déterminer le prix de l'actif ou du passif.
- L'entité doit divulguer les techniques d'évaluation et les données utilisées pour élaborer ses évaluations en juste valeur.

La norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013.

**f) Avantages du personnel**

En juin 2011, l'IASB a complété son projet visant à améliorer la comptabilisation des régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi en publiant une version amendée de l'IAS 19 - *Avantages du personnel*. Les modifications apportent d'importantes améliorations en :

- éliminant l'option de reporter la comptabilisation des profits et pertes, communément appelée la « méthode du corridor», ce qui permet une amélioration de la comparabilité et de la fiabilité de la présentation;
- simplifiant la présentation des variations d'actifs et de passifs provenant des régimes à prestations définies, incluant l'obligation de présenter dans les AERG les réestimations, afin de distinguer ces changements de ceux qui sont souvent perçus comme étant le résultat d'activités quotidiennes de la société;
- améliorant les informations à fournir concernant les régimes à prestations définies en exigeant une meilleure information sur les caractéristiques de ces régimes et les risques auxquels la société est exposée par sa participation dans ces régimes.

La norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013.

**Note 4 - Acquisition d'entreprise**

Le 31 mai 2011, la société a annoncé qu'elle avait conclu une entente définitive avec AXA SA pour l'achat de toutes les actions émises et en circulation de sa filiale AXA Canada, pour une contrepartie en trésorerie de 2 621 \$ et une contrepartie conditionnelle pouvant aller jusqu'à 100 \$. Suite à l'obtention de toutes les approbations réglementaires requises, l'acquisition s'est conclue le 23 septembre 2011 et AXA Canada est devenue une filiale en propriété exclusive à cette date.

Les résultats des activités de AXA Canada sont inclus dans les états financiers consolidés intermédiaires non audités à partir de la date d'acquisition. Pour la période close le 30 septembre 2011, les primes nettes acquises incluses dans l'état consolidé intermédiaire du résultat global non audité provenant de AXA Canada sont de 37 \$ et le résultat net (perte nette) attribuable aux actionnaires est de 4 \$. Si AXA Canada avait été consolidée à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2011, les primes nettes acquises additionnelles auraient été de 1 408 \$ et le résultat net (perte nette) attribuable aux actionnaires additionnel aurait été de 204 \$.

AXA Canada offre de l'assurance IARD, principalement par le biais d'un réseau de courtiers indépendants, ainsi que des produits d'assurance vie et santé au Canada (note 5). La compagnie exerce ses activités principalement par le biais de ses filiales d'assurance en propriété exclusive: AXA Assurances Inc., AXA Assurances (Canada), AXA Pacifique Compagnie d'Assurance, AXA Assurances Générales, AXA Assurances agricoles inc. et AXA Assurance Vie Inc. (« AXA Assurance Vie »).

**Intact Corporation financière**  
**Notes des états financiers consolidés intermédiaires non audités**  
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

L'acquisition de AXA Canada est cohérente avec la stratégie de croissance de la société et lui permet d'augmenter sa part de marché au Canada à approximativement 16,5 %.

Le tableau suivant résume la contrepartie versée pour l'acquisition de AXA Canada ainsi que les montants comptabilisés au titre des actifs acquis et des passifs repris à la date d'acquisition.

Tableau 4.1 - Acquisition d'entreprise

<b>Au</b>	<b>23 septembre 2011</b>
<b>Contrepartie en trésorerie</b>	<b>2 621</b>
<b>Juste valeur provisoire des actifs acquis et des passifs repris</b>	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	75
Titres de créance	3 076
Actions privilégiées	214
Actions ordinaires	121
Prêts	79
Produit des placements à recevoir	34
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	103
Primes à recevoir	679
Actifs de réassurance	130
Impôts sur le résultat à recevoir	3
Actifs classés comme détenus en vue de la vente (note 5)	1 463
Actifs d'impôt différé	83
Frais d'acquisition différés	211
Autres actifs	27
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>14</b>
Immobilisations incorporelles (nettes d'un passif d'impôt différé de 131 \$)	766
Passif des sinistres	(2 193)
Primes non acquises	(1 148)
Passifs financiers liés aux placements	(40)
Impôt sur le résultat à payer	(23)
Passifs directement liés aux actifs classés comme détenus en vue de la vente (note 5)	(1 170)
Passifs d'impôt différé (excluant un passif d'impôt différé de 131 \$ lié aux immobilisations incorporelles)	(2)
Autres passifs	(413)
<b>Total des actifs nets identifiables</b>	<b>2 089</b>
<b>Goodwill</b>	<b>532</b>

La juste valeur des actifs incorporels identifiables acquis est basée sur une analyse préliminaire des flux de trésorerie futurs actualisés du réseau de distribution et des relations avec la clientèle acquis. La durée d'utilité du réseau de distribution est évaluée comme étant indéterminée et donc, le réseau de distribution n'est pas assujéti à l'amortissement, mais sera soumis à un test de dépréciation annuel. Les immobilisations incorporelles découlant des relations avec la clientèle sont amorties sur une période de 10 ans.

Le goodwill reflète la qualité de l'entreprise acquise et les synergies attendues suite à l'intégration de AXA Canada. Le goodwill n'est pas déductible à des fins fiscales.

Une clause de contrepartie conditionnelle au contrat exige que la société paie, jusqu'à 100 \$ additionnel, à AXA SA, en fonction du développement des réserves consolidées de AXA Canada au 31 décembre 2010, à l'exclusion des activités vie et santé. La période de calcul de cette contrepartie se termine le 31 décembre 2016. Étant donné que la revue détaillée des réserves de AXA Canada ne sera complétée que lors du dernier trimestre de 2011, au 30 septembre 2011, la juste valeur de la contrepartie conditionnelle n'a pas pu être estimée raisonnablement. Par conséquent, aucune contrepartie conditionnelle n'a été enregistrée au 30 septembre 2011.

**Note 5 - Actifs classés comme détenus en vue de la vente et passifs directement liés**

Dans le cadre de l'acquisition de AXA Canada, la société a acquis AXA Assurance Vie. Le 26 septembre 2011, la société a annoncé qu'elle avait conclu une convention d'achat d'actions définitive visant la vente de cette filiale à un tiers. La transaction est conditionnelle à l'obtention des approbations réglementaires et devrait être finalisée au début de 2012.

Aux fins des présents états financiers consolidés intermédiaires non audités, AXA Assurance Vie a été évaluée à sa juste valeur diminuée des coûts de vente et classée comme un groupe d'actifs destiné à être cédé. Par conséquent, tous ses actifs sont regroupés en tant qu'«actifs classés comme détenus en vue de la vente» et tous ses passifs sont regroupés comme «passifs directement liés aux actifs classés comme détenus en vue de la vente».

AXA Assurance Vie se qualifie comme une activité abandonnée au 30 septembre 2011, puisqu'en plus d'être classée comme un groupe d'actifs destiné à être cédé, il s'agit d'une filiale acquise exclusivement en vue de sa revente. Pour les périodes de trois et neuf mois closes le 30 septembre 2011, le résultat après impôts de cette activité abandonnée inclus à l'état consolidé intermédiaire du résultat global non audité est de néant et n'a pas d'incidence sur le résultat par action de base et dilué.

**Intact Corporation financière**  
**Notes des états financiers consolidés intermédiaires non audités**  
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

**Note 6 - Instruments financiers**

Les tableaux suivants résument les placements de la société.

Tableau 6.1 - Placements par catégorie

	Disponibles à la vente	Classés à leur juste valeur par le biais du résultat net	Désignés à leur juste valeur par le biais du résultat net	Trésorerie et équivalents de trésorerie, prêts et créances	Total
<b>Au 30 septembre 2011</b>					
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	-	-	-	173	173
<b>Titres de créance</b>					
Billets à court terme	14	50	-	-	64
Titres à revenu fixe					
Titres de première qualité					
Titres gouvernementaux	2 245	-	2 274	-	4 519
Titres de sociétés	1 185	3	1 623	-	2 811
Titres adossés à des créances	136	-	127	-	263
<b>Total des titres de créance</b>	<b>3 580</b>	<b>53</b>	<b>4 024</b>	<b>-</b>	<b>7 657</b>
<b>Actions privilégiées</b>					
Titres de première qualité					
Rachetables	215	52	-	-	267
Perpétuelles à taux fixe	342	103	-	-	445
Autres actions perpétuelles	809	129	-	-	938
Non cotées	4	1	-	-	5
<b>Total des actions privilégiées</b>	<b>1 370</b>	<b>285</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 655</b>
<b>Actions ordinaires</b>	<b>988</b>	<b>428</b>	<b>521</b>	<b>-</b>	<b>1 937</b>
<b>Prêts</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>405</b>	<b>405</b>
<b>Total des placements</b>	<b>5 938</b>	<b>766</b>	<b>4 545</b>	<b>578</b>	<b>11 827</b>
<b>Au 31 décembre 2010</b>					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-	-	138	138
Titres de créance					
Billets à court terme	363	-	-	-	363
Titres à revenu fixe	-	-	-	-	-
Titres de première qualité	-	-	-	-	-
Titres gouvernementaux	1 345	-	1 591	-	2 936
Titres de sociétés	638	-	832	-	1 470
Titres adossés à des créances	52	-	-	-	52
<b>Total des titres de créance</b>	<b>2 398</b>	<b>-</b>	<b>2 423</b>	<b>-</b>	<b>4 821</b>
<b>Actions privilégiées</b>					
Titres de première qualité	-	-	-	-	-
Rachetables	241	25	-	-	266
Perpétuelles à taux fixe	565	75	-	-	640
Autres actions perpétuelles	506	85	-	-	591
Non cotées	6	-	-	-	6
<b>Total des actions privilégiées</b>	<b>1 318</b>	<b>185</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 503</b>
<b>Actions ordinaires</b>	<b>1 021</b>	<b>438</b>	<b>418</b>	<b>-</b>	<b>1 877</b>
<b>Prêts</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>314</b>	<b>314</b>
<b>Total des placements</b>	<b>4 737</b>	<b>623</b>	<b>2 841</b>	<b>452</b>	<b>8 653</b>
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2010</b>					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-	-	60	60
Titres de créance					
Billets à court terme	211	-	-	-	211
Titres à revenu fixe	-	-	-	-	-
Titres de première qualité	-	-	-	-	-
Titres gouvernementaux	1 628	-	1 631	-	3 259
Titres de sociétés	522	-	689	-	1 211
Titres adossés à des créances	103	-	-	-	103
<b>Total des titres de créance</b>	<b>2 464</b>	<b>-</b>	<b>2 320</b>	<b>-</b>	<b>4 784</b>
<b>Actions privilégiées</b>					
Titres de première qualité	-	-	-	-	-
Rachetables	304	17	-	-	321
Perpétuelles à taux fixe	777	45	-	-	822
Autres actions perpétuelles	391	48	-	-	439
<b>Total des actions privilégiées</b>	<b>1 472</b>	<b>110</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 582</b>
<b>Actions ordinaires</b>	<b>727</b>	<b>201</b>	<b>384</b>	<b>-</b>	<b>1 312</b>
<b>Prêts</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>319</b>	<b>319</b>
<b>Total des placements</b>	<b>4 663</b>	<b>311</b>	<b>2 704</b>	<b>379</b>	<b>8 057</b>

**Intact Corporation financière**  
**Notes des états financiers consolidés intermédiaires non audités**  
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Tableau 6.2 - Valeur comptable des placements

	Instruments à la JVBRN <sup>1</sup>		Autres placements			Total des placements
	Juste valeur	Coût non amorti	Profits latents	Pertes latentes	Profits nets latents (pertes nettes latentes)	Valeur comptable
<b>Au 30 septembre 2011</b>						
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	-	173	-	-	-	173
<b>Titres de créance</b>						
Billets à court terme	50	14	-	-	-	64
Titres à revenu fixe						
Titres de première qualité						
Titres gouvernementaux	2 274	2 179	66	-	66	4 519
Titres de sociétés	1 626	1 162	23	-	23	2 811
Titres adossés à des créances	127	134	2	-	2	263
<b>Total des titres de créance</b>	<b>4 077</b>	<b>3 489</b>	<b>91</b>	<b>-</b>	<b>91</b>	<b>7 657</b>
<b>Actions privilégiées</b>						
Titres de première qualité						
Rachetables	52	215	3	(3)	-	267
Perpétuelles à taux fixe	103	260	82	-	82	445
Autres actions perpétuelles	129	735	82	(8)	74	938
Non cotées	1	4	-	-	-	5
<b>Total des actions privilégiées</b>	<b>285</b>	<b>1 214</b>	<b>167</b>	<b>(11)</b>	<b>156</b>	<b>1 655</b>
<b>Actions ordinaires</b>	<b>949</b>	<b>1 031</b>	<b>51</b>	<b>(94)</b>	<b>(43)</b>	<b>1 937</b>
<b>Prêts</b>	<b>-</b>	<b>405</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>405</b>
<b>Total des placements</b>	<b>5 311</b>	<b>6 312</b>	<b>309</b>	<b>(105)</b>	<b>204</b>	<b>11 827</b>
<b>Au 31 décembre 2010</b>						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	138	-	-	-	138
Titres de créance						
Billets à court terme	-	363	-	-	-	363
Titres à revenu fixe						
Titres de première qualité						
Titres gouvernementaux	1 591	1 320	26	(1)	25	2 936
Titres de sociétés	832	627	12	(1)	11	1 470
Titres adossés à des créances	-	51	1	-	1	52
<b>Total des titres de créance</b>	<b>2 423</b>	<b>2 361</b>	<b>39</b>	<b>(2)</b>	<b>37</b>	<b>4 821</b>
<b>Actions privilégiées</b>						
Titres de première qualité						
Rachetables	25	239	6	(4)	2	266
Perpétuelles à taux fixe	75	418	147	-	147	640
Autres actions perpétuelles	85	396	110	-	110	591
Non cotées	-	3	3	-	3	6
<b>Total des actions privilégiées</b>	<b>185</b>	<b>1 056</b>	<b>266</b>	<b>(4)</b>	<b>262</b>	<b>1 503</b>
<b>Actions ordinaires</b>	<b>856</b>	<b>882</b>	<b>150</b>	<b>(11)</b>	<b>139</b>	<b>1 877</b>
<b>Prêts</b>	<b>-</b>	<b>314</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>314</b>
<b>Total des placements</b>	<b>3 464</b>	<b>4 751</b>	<b>455</b>	<b>(17)</b>	<b>438</b>	<b>8 653</b>
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2010</b>						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	60	-	-	-	60
Titres de créance						
Billets à court terme	-	211	-	-	-	211
Titres à revenu fixe						
Titres de première qualité						
Titres gouvernementaux	1 631	1 625	13	(10)	3	3 259
Titres de sociétés	689	506	16	-	16	1 211
Titres adossés à des créances	-	100	3	-	3	103
<b>Total des titres de créance</b>	<b>2 320</b>	<b>2 442</b>	<b>32</b>	<b>(10)</b>	<b>22</b>	<b>4 784</b>
<b>Actions privilégiées</b>						
Titres de première qualité						
Rachetables	17	307	10	(13)	(3)	321
Perpétuelles à taux fixe	45	609	168	-	168	822
Autres actions perpétuelles	48	310	81	-	81	439
<b>Total des actions privilégiées</b>	<b>110</b>	<b>1 226</b>	<b>259</b>	<b>(13)</b>	<b>246</b>	<b>1 582</b>
<b>Actions ordinaires</b>	<b>585</b>	<b>650</b>	<b>80</b>	<b>(3)</b>	<b>77</b>	<b>1 312</b>
<b>Prêts</b>	<b>-</b>	<b>319</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>319</b>
<b>Total des placements</b>	<b>3 015</b>	<b>4 697</b>	<b>371</b>	<b>(26)</b>	<b>345</b>	<b>8 057</b>

Au 30 septembre 2011, les titres adossés à des créances comprenaient des prêts automobiles, des encours sur cartes de crédit et des billets de trésorerie adossés à des créances. Tous ces titres adossés à des créances avaient une cote de AAA au 30 septembre 2011 et au 31 décembre 2010.

<sup>1</sup> Juste valeur par le biais du résultat net

**Intact Corporation financière**  
**Notes des états financiers consolidés intermédiaires non audités**  
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Au 30 septembre 2011, la juste valeur des prêts s'élevait à 431 \$ (330 \$ au 31 décembre 2010). La juste valeur a été établie à l'aide de techniques d'évaluation faisant appel autant à des paramètres d'entrée fondés sur des données observables de marché qu'à des paramètres d'entrée non fondés sur des données observables de marché.

La société a recours aux notations de Dominion Bond Rating Services (« DBRS ») et de Standard & Poor's (« S&P ») pour évaluer les titres de créance et les actions privilégiées. Les titres de créance ayant une cote d'au moins BBB- sont classés comme étant des titres de bonne qualité. Les actions privilégiées ayant une cote d'au moins P3 bas sont classées comme étant des actions privilégiées de bonne qualité.

**6.1 Titres vendus à découvert**

La société met en œuvre diverses stratégies de placement, dont une stratégie de placement en actions neutre du point de vue du marché. Le but de cette stratégie, qui consiste en des positions longues et à découvert, est de maximiser la valeur découlant d'une gestion active du portefeuille de placements tout en tirant parti des positions à découvert pour limiter la volatilité générale des marchés boursiers. Les positions longues sont présentées dans les actions ordinaires et les positions à découvert sont présentées dans les passifs financiers liés aux placements au bilan consolidé intermédiaire non audité.

La société a garanti ses positions à découvert en donnant en garantie des titres de créance gouvernementaux.

Tableau 6.3 - Positions longues et à découvert

	Au 30 septembre 2011		Au 31 décembre 2010		Au 1 <sup>er</sup> janvier 2010	
	Juste valeur	Titres de créance donnés à titre de garantie	Juste valeur	Titres de créance donnés à titre de garantie	Juste valeur	Titres de créance donnés à titre de garantie
Positions longues	368	-	398	-	184	-
Positions à découvert	(375)	367	(397)	407	(183)	183

Le tableau suivant montre les passifs financiers de la société liés aux placements.

Tableau 6.4 - Détails des passifs financiers de la société liés aux placements

Aux	30 septembre 2011	31 décembre 2010	1 <sup>er</sup> janvier 2010
Sommes à payer à des courtiers en placement à l'égard de transactions non réglées	45	10	13
Positions à découvert (tableau 6.3)	375	397	183
Passifs dérivés (tableau 6.6)	14	16	16
Dérivés incorporés	59	67	67
Valeur de l'actif net attribuable aux tiers détenteurs d'unités	363	225	127
<b>Total des passifs financiers liés aux placements</b>	<b>856</b>	<b>715</b>	<b>406</b>

**Intact Corporation financière**  
**Notes des états financiers consolidés intermédiaires non audités**  
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Le tableau suivant fournit plus de détails au sujet des éléments présentés dans le produit net des placements et les profits nets (pertes nettes) de placement.

Tableau 6.5 - Détails du produit net des placements et des profits nets (pertes nettes) de placement

<b>Pour les périodes closes les 30 septembre</b>	<b>Trois mois</b>		<b>Neuf mois</b>	
	<b>2011</b>	2010	<b>2011</b>	2010
<b>Montants comptabilisés au titre du produit net des placements</b>				
Produits d'intérêts provenant :				
d'instruments financiers à la JVBRN	<b>24</b>	23	<b>74</b>	71
d'instruments financiers disponibles à la vente de prêts et créances	<b>22</b>	20	<b>58</b>	58
	<b>4</b>	5	<b>14</b>	15
<b>Total des produits d'intérêts</b>	<b>50</b>	48	<b>146</b>	144
Produits (charges) de dividendes découlant :				
de dividendes versés sur les titres vendus à découvert	<b>(3)</b>	(2)	<b>(8)</b>	(6)
d'instruments financiers à la JVBRN, montant net	<b>9</b>	7	<b>23</b>	19
d'instruments financiers disponibles à la vente	<b>24</b>	26	<b>79</b>	79
de dividendes provenant de placements à long terme, au coût	-	-	<b>1</b>	2
<b>Total des produits de dividendes</b>	<b>30</b>	31	<b>95</b>	94
Charges	<b>(6)</b>	(5)	<b>(18)</b>	(15)
<b>Produit net des placements</b>	<b>74</b>	74	<b>223</b>	223
<b>Montants comptabilisés au titre des profits nets (pertes nettes) de placement</b>				
Profits nets (pertes nettes) réalisés provenant :				
d'instruments financiers classés à la JVBRN	<b>(8)</b>	3	<b>(15)</b>	(7)
d'instruments financiers désignés à la JVBRN	<b>(9)</b>	59	<b>14</b>	65
d'instruments financiers dérivés	<b>46</b>	(29)	<b>19</b>	(18)
d'instruments financiers disponibles à la vente de dérivés incorporés	<b>61</b>	46	<b>225</b>	134
	<b>16</b>	(13)	<b>4</b>	3
Perte de valeur sur :				
Actions ordinaires	<b>(16)</b>	-	<b>(22)</b>	(8)
Actions privilégiées rachetables	<b>(13)</b>	-	<b>(13)</b>	-
Autres profits nets (pertes nettes)	<b>1</b>	-	<b>(1)</b>	-
<b>Profits nets (pertes nettes) de placement</b>	<b>78</b>	66	<b>211</b>	169

**Intact Corporation financière**  
**Notes des états financiers consolidés intermédiaires non audités**  
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Tableau 6.6 - Justes valeurs et valeurs nominales des dérivés

Au 30 septembre 2011	Juste valeur		Valeur nominale
	positive	négative	
<b>Détenus à des fins autres que de transaction</b>			
Exposition au risque de change			
Contrats de change à terme de gré à gré	-	11	374
Swaps	2	-	23
Exposition au risque de taux d'intérêt			
Contrats à terme standardisés	-	-	311
Swaps	4	-	130
Options	-	2	412
Exposition au risque lié aux actions			
Swaps sur rendement total	32	-	525
Options	-	-	11
Swaps sur défaillance de crédit	-	1	11
Exposition au risque lié à l'inflation			
Swaptions	-	-	264
<b>Total</b>	<b>38</b>	<b>14</b>	
Au 31 décembre 2010			
Détenus à des fins autres que de transaction			
Exposition au risque de change			
Contrats de change à terme de gré à gré	-	-	32
Swaps	4	-	27
Exposition au risque de taux d'intérêt			
Contrats à terme standardisés	-	-	75
Exposition au risque lié aux actions			
Swaps sur rendement total	-	15	412
Options	-	-	13
Swaps sur défaillance de crédit	-	1	50
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>16</b>	

**Note 7 - Passif des sinistres**

**7.1 Variation du passif des sinistres**

Le passif des sinistres est établi de manière à refléter l'estimation du plein montant du passif total associé aux obligations au titre du passif des sinistres à la date du bilan, incluant les sinistres survenus mais non déclarés. Le coût global de ces obligations différera des hypothèses les plus probables pour diverses raisons, notamment l'obtention d'informations supplémentaires sur les faits et les circonstances entourant les sinistres.

**Intact Corporation financière**  
**Notes des états financiers consolidés intermédiaires non audités**  
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Le tableau suivant montre la variation du passif net des sinistres de la société au cours de la période.

Tableau 7.1 - Variation du passif net des sinistres

	<b>Passif des sinistres directs</b>	<b>Passif des sinistres cédés</b>	<b>Passif net des sinistres</b>
<b>Pour les trois mois clos le 30 septembre 2011</b>			
Solde au début de la période	4 541	290	4 251
Sinistres pour la période en cours	784	4	780
Évolution (favorable) défavorable des sinistres des années antérieures	(27)	4	(31)
Total des sinistres subis	757	8	749
Augmentation (diminution) à la suite de changements du taux d'actualisation	70	3	67
Sinistres versés	(703)	(18)	(685)
Acquisition d'entreprise (note 4)	2 193	106	2 087
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>6 858</b>	<b>389</b>	<b>6 469</b>
Pour les trois mois clos le 30 septembre 2010			
Solde au début de la période	4 270	200	4 070
Sinistres pour la période en cours	787	38	749
Évolution (favorable) défavorable des sinistres des années antérieures	(26)	-	(26)
Total des sinistres subis	761	38	723
Augmentation (diminution) à la suite de changements du taux d'actualisation	39	2	37
Sinistres versés	(647)	(13)	(634)
Solde à la fin de la période	4 423	227	4 196
<b>Pour les neuf mois clos le 30 septembre 2011</b>			
Solde au début de la période	4 379	216	4 163
Sinistres pour la période en cours	2 418	98	2 320
Évolution (favorable) défavorable des sinistres des années antérieures	(174)	11	(185)
Total des sinistres subis	2 244	109	2 135
Augmentation (diminution) à la suite de changements du taux d'actualisation	85	4	81
Sinistres versés	(2 043)	(46)	(1 997)
Acquisition d'entreprise (note 4)	2 193	106	2 087
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>6 858</b>	<b>389</b>	<b>6 469</b>
Pour les neuf mois clos le 30 septembre 2010			
Solde au début de la période	4 270	243	4 027
Sinistres pour la période en cours	2 200	41	2 159
Évolution (favorable) défavorable des sinistres des années antérieures	(143)	(4)	(139)
Total des sinistres subis	2 057	37	2 020
Augmentation (diminution) à la suite de changements du taux d'actualisation	69	4	65
Sinistres versés	(1 973)	(57)	(1 916)
Solde à la fin de la période	4 423	227	4 196

**Intact Corporation financière**  
**Notes des états financiers consolidés intermédiaires non audités**  
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

**Note 8 - Produits**

Tableau 8.1 - Produits totaux

Pour les périodes closes les 30 septembre	Trois mois		Neuf mois	
	2011	2010	2011	2010
Primes nettes acquises	1 158	1 066	3 301	3 140
Produits d'intérêts (tableau 6.5)	50	48	146	144
Produits de dividendes (tableau 6.5)	30	31	95	94
Profits nets (pertes nettes) de placement	78	66	211	169
Quote-part du résultat net tirée des participations dans des entreprises associées et des coentreprises	3	3	12	13
Autres produits	10	11	38	34
<b>Total des produits pour les périodes</b>	<b>1 329</b>	<b>1 225</b>	<b>3 803</b>	<b>3 594</b>

Tableau 8.2 - Primes souscrites et acquises

Pour les périodes closes les 30 septembre	Trois mois		Neuf mois	
	2011	2010	2011	2010
Primes souscrites				
Directes	1 256	1 186	3 553	3 423
Cédées	(33)	(40)	(111)	(92)
Nettes	1 223	1 146	3 442	3 331
Variation des primes non acquises	(65)	(80)	(141)	(191)
<b>Primes nettes acquises</b>	<b>1 158</b>	<b>1 066</b>	<b>3 301</b>	<b>3 140</b>

**Note 9 - Impôts sur le résultat**

**9.1 Charge (avantage) d'impôts sur le résultat**

Le tableau suivant montre les principales composantes de la charge (de l'avantage) d'impôts sur le résultat pour les périodes closes les 30 septembre 2011 et 2010.

Tableau 9.1 - État consolidé intermédiaire du résultat global non audité

Pour les périodes closes les 30 septembre	Trois mois		Neuf mois	
	2011	2010	2011	2010
<b>Charge (avantage) d'impôt courant</b>				
Exercice en cours	(9)	10	91	113
Ajustements affectés aux exercices antérieurs	(2)	(2)	(2)	(5)
	(11)	8	89	108
<b>Charge (avantage) d'impôt différé</b>				
Création et renversement des différences temporelles	28	20	8	2
	28	20	8	2
<b>Charge (avantage) d'impôts sur le résultat</b>	<b>17</b>	<b>28</b>	<b>97</b>	<b>110</b>
<b>Impôts sur le résultat comptabilisés au titre des AERG</b>				
Gains actuariels nets (pertes actuarielles nettes) des régimes d'avantages futurs du personnel	(20)	(3)	(31)	(19)
Variations nettes des profits latents (pertes latentes) sur les dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	(4)	-	(4)	-
Variations nettes des profits latents (pertes latentes) sur les instruments disponibles à la vente	(28)	52	(10)	51
Reclassement en résultat des (profits nets) pertes nettes sur les instruments disponibles à la vente	(6)	(14)	(49)	(33)
<b>Total de la charge (de l'avantage) d'impôts sur le résultat comptabilisé au titre des AERG</b>	<b>(58)</b>	<b>35</b>	<b>(94)</b>	<b>(1)</b>

**Intact Corporation financière**  
**Notes des états financiers consolidés intermédiaires non audités**  
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Tableau 9.2 - Conciliation du taux d'impôt effectif

	Trois mois		Neuf mois	
	2011 %	2010 %	2011 %	2010 %
<b>Pour les périodes closes les 30 septembre</b>				
Charge d'impôts sur le résultat calculée en fonction des taux d'impôt prévus par la loi	<b>28,0</b>	30,2	<b>28,0</b>	30,2
Augmentation (diminution) des taux d'impôt découlant des éléments suivants:				
Produits de dividendes non imposables	<b>(8,0)</b>	(7,0)	<b>(6,1)</b>	(5,8)
Autres	<b>(5,0)</b>	(2,9)	<b>(1,5)</b>	(2,4)
<b>Taux d'impôt effectif</b>	<b>15,0</b>	20,3	<b>20,4</b>	22,0

**9.2 Éléments des actifs et passifs d'impôt différé**

Tableau 9.3 - Éléments des actifs et passifs d'impôt différé

	Bilan consolidé intermédiaire non audité			État consolidé intermédiaire du résultat global non audité			
	Aux			Trois mois		Neuf mois	
	30 septembre 2011	31 décembre 2010	1 <sup>er</sup> janvier 2010	30 septembre 2011	30 septembre 2010	30 septembre 2011	30 septembre 2010
<b>Actifs d'impôt différé</b>							
Passif net des sinistres	<b>82</b>	56	58	<b>(1)</b>	1	<b>(1)</b>	1
Placements	<b>2</b>	-	3	<b>3</b>	-	<b>3</b>	-
Charges différées à des fins fiscales	<b>61</b>	35	36	<b>15</b>	1	<b>12</b>	2
Immobilisations corporelles	<b>6</b>	3	4	-	-	-	-
Pertes pouvant être reportées prospectivement	<b>11</b>	16	15	<b>6</b>	-	<b>(5)</b>	(1)
Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	<b>86</b>	10	3	<b>24</b>	2	<b>37</b>	19
Autres	<b>12</b>	1	1	<b>8</b>	(5)	<b>11</b>	(3)
<b>Total des actifs d'impôt différé</b>	<b>260</b>	121	120	<b>55</b>	(1)	<b>57</b>	18
<b>Passifs d'impôt différé</b>							
Produits différés à des fins fiscales	<b>34</b>	77	42	<b>12</b>	54	<b>(42)</b>	22
Profits et pertes différés à l'égard de titres de créance précis	<b>22</b>	23	28	<b>(1)</b>	(1)	<b>(2)</b>	(3)
Placements	-	2	-	<b>(3)</b>	2	-	1
Immobilisations corporelles	<b>10</b>	8	6	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	<b>141</b>	10	9	-	-	-	-
Autres	<b>4</b>	-	-	<b>3</b>	(1)	<b>1</b>	(1)
<b>Total des passifs d'impôt différé</b>	<b>211</b>	120	85	<b>11</b>	54	<b>(43)</b>	19
Présenté dans :							
Actifs d'impôt différé	<b>198</b>	29	56				
Passifs d'impôt différé	<b>149</b>	28	21				
Charge (avantage) d'impôts sur le résultat comptabilisée dans le résultat net (perte nette) attribuable aux actionnaires				<b>28</b>	20	<b>8</b>	2
Charge (avantage) d'impôt sur le résultat comptabilisée dans les AERG				<b>(58)</b>	35	<b>(94)</b>	(1)

**Intact Corporation financière**  
**Notes des états financiers consolidés intermédiaires non audités**  
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Au 30 septembre 2011, au 31 décembre 2010 et au 1<sup>er</sup> janvier 2010, la société avait constaté des actifs d'impôt différé à l'égard de l'ensemble de ses pertes autres qu'en capital inutilisées. Aucun passif d'impôt différé n'a été comptabilisé à l'égard des participations dans des entreprises associées et des coentreprises.

Au 30 septembre 2011, la société avait des pertes en capital déductibles de 44 \$ (56 \$ au 31 décembre 2010) qui n'ont pas été comptabilisées lors du calcul des actifs d'impôt différé. Ces pertes, qui n'ont pas de date d'échéance, pourront être utilisées pour réduire les gains en capital imposables dans les exercices à venir.

**Note 10 - Autres actifs et passifs**

**10.1 Éléments des autres actifs**

Tableau 10.1 - Éléments des autres actifs

<b>Aux</b>	<b>30 septembre 2011</b>	31 décembre 2010	1 <sup>er</sup> janvier 2010
Autres créances	<b>318</b>	248	245
Actifs liés aux avantages futurs du personnel (note 11)	<b>19</b>	56	60
Placements à long terme, au coût	<b>15</b>	19	21
Charges payées d'avance	<b>16</b>	9	8
Autres	<b>10</b>	3	2
<b>Total des autres actifs</b>	<b>378</b>	335	336

Au cours des périodes de trois et de neuf mois closes le 30 septembre 2011, aucun événement ni changement de circonstance n'est survenu pouvant laisser croire que la valeur comptable des placements à long terme pourrait ne pas être récupérable.

**10.2 Éléments des autres passifs**

Tableau 10.2 - Éléments des autres passifs

<b>Aux</b>	<b>30 septembre 2011</b>	31 décembre 2010	1 <sup>er</sup> janvier 2010
Primes et taxes de vente à payer	<b>126</b>	104	93
Commissions à payer	<b>249</b>	170	119
Plans de répartition des risques à payer	<b>215</b>	216	229
Passifs liés aux avantages futurs du personnel (note 11)	<b>329</b>	96	71
Autres créditeurs <sup>(a)</sup>	<b>371</b>	238	221
<b>Total des autres passifs</b>	<b>1 290</b>	824	733

<sup>(a)</sup> Au 30 septembre 2011, les autres créditeurs incluent une provision pour coûts de restructuration de 8 \$. Cette provision a été établie sur la base des décisions communiquées au 30 septembre 2011 et devrait être entièrement payée avant la fin de 2011. La charge correspondante de 8 \$ est présentée à la ligne « Coûts d'intégration et de restructuration » de l'état consolidé intermédiaire du résultat global non audité.

Suite à l'annonce de l'acquisition de AXA Canada, la société a établi un plan d'intégration visant à intégrer l'entreprise acquise dans ses propres activités et à capturer les synergies de coûts entre les entités combinées, y compris les services partagés et les fonctions corporatives. Les coûts connexes sont constatés lorsqu'ils sont engagés en tant que coûts d'intégration. Ils sont principalement liés à des frais connexes à la consultation, à la valorisation de la marque et à la technologie. Ces coûts de 21 \$ sont présentés à la ligne « Coûts d'intégration et de restructuration » de l'état consolidé intermédiaire du résultat global non audité.

**Note 11 - Avantages futurs du personnel**

La société a plusieurs régimes de retraite à prestations définies. Pour ces régimes, la date d'évaluation est le 31 décembre et les dernières évaluations actuarielles ont été effectuées en date de la transition de la société aux IFRS (soit le 1<sup>er</sup> janvier 2010).

Suite à l'acquisition de AXA Canada, la société a maintenant plusieurs régimes à cotisations définies. Le montant comptabilisé à titre de charge pour ces régimes est de néant pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2011.

La société offre des régimes d'avantages complémentaires de retraite payés par l'employeur procurant de l'assurance vie et de l'assurance de soins médicaux et dentaires à certains retraités. Ces régimes ne sont pas ouverts aux employés actifs. La société offre également des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi qui fournissent une couverture d'assurance de soins médicaux et dentaires, d'assurance invalidité et d'assurance vie. Les régimes d'avantages complémentaires de retraite et postérieurs à l'emploi ne sont pas capitalisés. La date d'évaluation des régimes d'avantages complémentaires de retraite et postérieurs à l'emploi est le 31 décembre. Les dernières évaluations actuarielles ont été effectuées en date de la transition de la société aux IFRS (soit le 1<sup>er</sup> janvier 2010).

**Intact Corporation financière**  
**Notes des états financiers consolidés intermédiaires non audités**  
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

**11.1 Variations des régimes de retraite**

Tableau 11.1 - Variations des régimes de retraite

	Charges (produits)	Écarts actuariels nets comptabilisés dans les AERG	Valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations	Juste valeur des actifs des régimes
<b>Pour la période de trois mois close le 30 septembre 2011</b>				
<b>Solde au 30 juin 2011</b>		(41)	(773)	711
Coût des services rendus au cours de l'exercice	8	-	(8)	-
Coût financier pour obligation au titre des prestations	10	-	(10)	-
Rendement prévu des actifs des régimes	(11)	-	-	11
Frais comptabilisés dans l'état consolidé intermédiaire du résultat global non audité	7			
Gains actuariels nets (pertes actuarielles nettes) comptabilisés dans les AERG		(79)	(74)	(5)
Cotisations salariales		-	(2)	2
Cotisations patronales		-	-	8
Prestations payées		-	6	(6)
Acquisition d'entreprise (note 4)		-	(455)	333
<b>Solde au 30 septembre 2011</b>		<b>(120)</b>	<b>(1 316)</b>	<b>1 054</b>
<b>Pour la période de trois mois close le 30 septembre 2010</b>				
Solde au 30 juin 2010		(62)	(646)	596
Coût des services rendus au cours de l'exercice	7	-	(7)	-
Coût financier pour obligation au titre des prestations	9	-	(9)	-
Rendement prévu des actifs des régimes	(9)	-	-	9
Frais comptabilisés dans l'état consolidé intermédiaire du résultat global non audité	7			
Gains actuariels nets (pertes actuarielles nettes) comptabilisés dans les AERG		(13)	(55)	42
Cotisations salariales		-	(2)	2
Cotisations patronales		-	-	8
Prestations payées		-	5	(5)
Solde au 30 septembre 2010		(75)	(714)	652
<b>Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2011</b>				
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2011</b>		-	(705)	682
Coût des services rendus au cours de l'exercice	24	-	(24)	-
Coût financier pour obligation au titre des prestations	29	-	(29)	-
Rendement prévu des actifs des régimes	(32)	-	-	32
Frais comptabilisés dans l'état consolidé intermédiaire du résultat global non audité	21			
Gains actuariels nets (pertes actuarielles nettes) comptabilisés dans les AERG		(120)	(115)	(5)
Cotisations salariales		-	(6)	6
Cotisations patronales		-	-	24
Prestations payées		-	18	(18)
Acquisition d'entreprise (note 4)		-	(455)	333
<b>Solde au 30 septembre 2011</b>		<b>(120)</b>	<b>(1 316)</b>	<b>1 054</b>
<b>Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2010</b>				
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2010		-	(566)	570
Coût des services rendus au cours de l'exercice	19	-	(19)	-
Coût financier pour obligation au titre des prestations	27	-	(27)	-
Rendement prévu des actifs des régimes	(29)	-	-	29
Frais comptabilisés dans l'état consolidé intermédiaire du résultat global non audité	17			
Gains actuariels nets (pertes actuarielles nettes) comptabilisés dans les AERG		(75)	(112)	37
Cotisations salariales		-	(5)	5
Cotisations patronales		-	-	26
Prestations payées		-	15	(15)
Solde au 30 septembre 2010		(75)	(714)	652

**Intact Corporation financière**  
**Notes des états financiers consolidés intermédiaires non audités**  
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

**11.2 Situation de capitalisation**

Le tableau suivant montre la situation globale de capitalisation des régimes de retraite et des régimes d'avantages complémentaires de retraite et postérieurs à l'emploi de la société, de même que la répartition de l'excédent (du déficit) net des régimes présentés dans les autres actifs et autres passifs.

Tableau 11.2 - Situation de capitalisation

Aux	Régimes de retraite			Régimes d'avantages complémentaires de retraite et postérieurs à l'emploi		
	30 septembre 2011	31 décembre 2010	1 <sup>er</sup> janvier 2010	30 septembre 2011	31 décembre 2010	1 <sup>er</sup> janvier 2010
Valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations	(1 316)	(705)	(566)	(48)	(17)	(15)
Juste valeur des actifs des régimes	1 054	682	570	-	-	-
<b>Excédent (déficit)</b>	<b>(262)</b>	<b>(23)</b>	<b>4</b>	<b>(48)</b>	<b>(17)</b>	<b>(15)</b>
Présentés au bilan consolidé intermédiaire non audité dans :						
Autres actifs	19	56	60	-	-	-
Autres passifs	(281)	(79)	(56)	(48)	(17)	(15)

Selon les plus récentes évaluations actuarielles de tous ses régimes, le total des cotisations en trésorerie de la société aux régimes de retraite devrait s'élever à environ 43 \$ en 2011. Toutes les cotisations de la société devraient être versées en trésorerie.

**11.3 Composition des actifs des régimes de retraite**

Le tableau suivant présente la composition des actifs des régimes de retraite de la société à la juste valeur.

Tableau 11.3 - Composition des actifs des régimes de retraite

Aux	30 septembre 2011	31 décembre 2010	1 <sup>er</sup> janvier 2010
Titres de capitaux propres	44,1 %	40,3 %	50,3 %
Titres de créance	54,7 %	58,5 %	45,1 %
Autres placements	1,2 %	1,2 %	4,6 %

La composition des actifs des régimes de retraite ne tient pas compte de l'incidence des dérivés ni des titres à découvert des portefeuilles de placement des régimes de retraite.

**Intact Corporation financière**  
**Notes des états financiers consolidés intermédiaires non audités**  
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

**11.4 Hypothèses utilisées**

Le tableau suivant présente les principales hypothèses moyennes pondérées retenues pour l'évaluation des régimes de retraite et des régimes d'avantages complémentaires de retraite et postérieurs à l'emploi et des frais connexes.

Tableau 11.4 - Hypothèses

	Régimes de retraite			Régimes d'avantages complémentaires de retraite et postérieurs à l'emploi		
	30 septembre 2011	31 décembre 2010	1 <sup>er</sup> janvier 2010	30 septembre 2011	31 décembre 2010	1 <sup>er</sup> janvier 2010
<b>Pour déterminer l'obligation au titre des prestations à la fin de la période</b>						
Taux d'actualisation	4,6 %	5,3 %	6,1 %	4,9 %	4,9 %	5,6 %
Taux de croissance de la rémunération future	3,5 %	3,5 %	3,5 %	s.o.	s.o.	s.o.
Taux tendanciel du coût des soins médicaux	s.o.	s.o.	s.o.	9,0 %	9,0 %	8,5 %
Taux tendanciel du coût des soins dentaires	s.o.	s.o.	s.o.	4,5 %	4,5 %	4,5 %
<b>Pour déterminer la charge au titre des prestations pour la période</b>						
Taux d'actualisation	5,3 %	6,1 %	6,7 %	5,6 %	5,6 %	6,0 %
Taux de croissance de la rémunération future	3,5 %	3,5 %	3,5 %	s.o.	s.o.	s.o.
Taux de rendement prévu à long terme des actifs des régimes	6,3 %	6,8 %	7,0 %	s.o.	s.o.	s.o.
Taux tendanciel du coût des soins médicaux	s.o.	s.o.	s.o.	8,5 %	8,5 %	9,0 %
Taux tendanciel du coût des soins dentaires	s.o.	s.o.	s.o.	4,5 %	4,5 %	4,5 %

Le taux global de rendement des actifs est déterminé en fonction des attentes du marché à cette date et il s'applique à la période pendant laquelle l'obligation doit être acquittée. Le taux de rendement prévu à long terme est déterminé en fonction du rendement futur prévu de chaque catégorie d'actifs et il est pondéré en fonction de la composition actuelle et future des actifs en portefeuille. Les rendements antérieurs, le rendement supérieur pouvant être dégagé de portefeuilles gérés activement, les événements économiques, les taux d'inflation et les frais d'administration sont tous pris en compte.

**11.5 Effet d'un changement sur le taux tendanciel du coût des soins médicaux et dentaires**

L'incidence d'une augmentation ou d'une baisse de 1 % du taux tendanciel du coût des soins médicaux et dentaires sur la situation financière ou les résultats de la société à la date du bilan ne serait pas importante.

**Note 12 - Dette impayée**

**12.1 Billets à terme**

Dans le cadre du financement de l'acquisition de AXA Canada, le 8 juillet 2011, par voie d'un placement privé au Canada, la société a conclu une émission de 100 \$ de billets à terme de 50 ans non garantis (les « billets de série 3 ») échéant le 8 juillet 2061. Ces billets portent intérêt à un taux annuel de 6,20 % payable en versements égaux semestriels à partir du 8 janvier 2012.

Également dans le cadre du financement de l'acquisition de AXA Canada, le 18 août 2011, la société a conclu une émission de billets à moyen terme non garantis d'un montant de 300 \$ (les « billets de série 4 »). Ces billets portent intérêt à un taux annuel fixe de 4,70 % jusqu'à l'échéance, soit le 18 août 2021, payable en versement égaux semestriels à partir du 18 février 2012. En relation avec cette émission, la société a conclu des contrats à terme pour gérer le risque d'intérêt sur une portion des billets pour la période allant de l'annonce à la clôture de l'émission. Ces contrats à terme ont été désignés comme couverture des flux de trésorerie et se sont terminés le 12 août 2011.

**Intact Corporation financière**  
**Notes des états financiers consolidés intermédiaires non audités**  
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Tableau 12.1 - Termes des billets à terme impayés

	Série 1	Série 2	Série 3	Série 4
Date d'émission	31 août 2009	23 novembre 2009	8 juillet 2011	18 août 2011
Date d'émission supplémentaire		23 mars 2010		
Date d'échéance	3 septembre 2019	23 novembre 2039	8 juillet 2061	18 août 2021
Capital impayé	250 \$	250 \$	100 \$	300 \$
Taux annuel fixe	5,41 %	6,40 %	6,20 %	4,70 %
Date de versement des intérêts semestriels dus :	3 mars, 3 septembre	23 mai, 23 novembre	8 janvier, 8 juillet	18 février, 18 août

## 12.2 Facilités de crédit

Le 23 septembre 2011, afin de financer une partie du prix d'achat pour l'acquisition de AXA Canada, la société a obtenu un prêt de 100 \$ prélevé sur une facilité de prêt à terme de deux ans (la « facilité de la tranche A ») ainsi qu'un prêt de 300 \$ prélevé sur une facilité de prêt de trois ans (la « facilité de la tranche B »). Ces deux prêts portent intérêt au taux préférentiel plus une marge ou au taux des acceptations bancaires plus une marge.

En date du 23 septembre 2011, la société a obtenu une facilité de crédit à terme renouvelable non garantie de 250 \$ d'une durée de quatre ans, qui vient à échéance le 23 septembre 2015, pour remplacer la facilité de crédit à terme renouvelable précédente de 250 \$ qui devait venir à échéance le 20 décembre 2013. Cette facilité de crédit peut être prélevée sous forme d'emprunts de premier rang au taux préférentiel plus une marge ou sous forme d'acceptations bancaires au taux des acceptations bancaires plus une marge. Au 30 septembre 2011, la société n'avait prélevé aucun montant sur cette facilité de crédit (néant au 31 décembre 2010).

La société doit maintenir certains ratios financiers lorsqu'elle prélève des prêts sur les facilités de crédit. Ces ratios étaient entièrement respectés au 30 septembre 2011.

Le tableau suivant présente le détail de la dette impayée :

Tableau 12.2 - Juste valeur et valeur comptable de la dette impayée

	Au 30 septembre 2011		Au 31 décembre 2010		Au 1 <sup>er</sup> janvier 2010	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Billets à terme de série 1	249	273	249	265	249	253
Billets à terme de série 2	247	270	247	269	149	147
Billets à terme de série 3	99	105	-	-	-	-
Billets à terme de série 4	298	305	-	-	-	-
Facilité de la tranche A	100	100	-	-	-	-
Facilité de la tranche B	300	300	-	-	-	-
<b>Total de la dette impayée</b>	<b>1 293</b>	<b>1 353</b>	496	534	398	400

Les billets à terme et les prêts prélevés sur les facilités de crédit sont comptabilisés au coût amorti qui correspond à la valeur comptable présentée dans le tableau ci-dessus. À son gré et en tout temps, la société peut racheter la totalité ou une partie des billets à terme à un prix de rachat égal au rendement des obligations du Canada plus une marge à la date du rachat ou à leur valeur nominale, le plus élevé des deux montants étant celui à retenir. Les prêts prélevés sur les facilités de crédit peuvent être remboursés et annulés en tout temps par la société.

La charge d'intérêts relative aux billets à terme et aux facilités de crédit est incluse dans les coûts de financement à l'état consolidé intermédiaire du résultat global non audité.

**Intact Corporation financière**  
**Notes des états financiers consolidés intermédiaires non audités**  
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

**Note 13 - Actions ordinaires et actions privilégiées**

**13.1 Autorisées**

Le capital social autorisé se compose d'un nombre illimité d'actions ordinaires et d'actions catégorie A.

**13.2 Émises et en circulation**

Tableau 13.1 - Actions émises et en circulation

Catégories d'actions	Au 30 septembre 2011			Au 31 décembre 2010		Au 1 <sup>er</sup> janvier 2010			
	Nombre d'actions	Montant	Dividendes déclarés par action \$	Nombre d'actions	Montant	Dividendes déclarés par action \$	Nombre d'actions	Montant	Dividendes déclarés par action \$
Ordinaires	129 553 665	1 890	0,37	112 179 565	993	0,34	119 906 567	1 061	0,34
Catégorie A									
Privilégiées de série 1	10 000 000	244	0,23	-	-	-	-	-	-
Privilégiées de série 3	10 000 000	245	0,12	-	-	-	-	-	-
		489			-			-	

**Ordinaires**

À la date d'acquisition de AXA Canada, la société a converti 20 125 000 reçus de souscription (« reçus ») en 20 125 000 actions ordinaires. La société avait complété ce placement de 20 125 000 reçus, à 47,80 \$ chacun, le 9 juin 2011 pour un produit brut total de 962 \$. Pour ce placement, la société a engagé 41 \$ de frais d'émission d'actions, net de 10 \$ d'impôts, qui ont été comptabilisés en réduction des actions ordinaires au bilan consolidé intermédiaire non audité.

**Catégorie A**

Les actions de catégorie A émises et en circulation ont priorité de rang sur les actions ordinaires tant pour ce qui est des dividendes que du remboursement du capital.

**Actions privilégiées de série 1**

Le 12 juillet 2011, la société a émis et vendu 10 000 000 d'actions de catégorie A à dividende non cumulatif à taux révisable, série 1 (les « actions privilégiées de série 1 »), au prix de 25,00 \$ par action, pour un produit brut total de 250 \$. Pour cette émission, la société a engagé 6 \$ en frais d'émission d'actions, net de 2 \$ d'impôts, qui ont été comptabilisés en réduction des actions privilégiées au bilan consolidé intermédiaire non audité.

Les porteurs des actions privilégiées de série 1 ont le droit de recevoir des dividendes en espèces privilégiés et non cumulatifs à taux fixe déclarés par le conseil d'administration de la société, sur une base trimestrielle, pendant la période à taux fixe initiale se terminant le 31 décembre 2017, en fonction d'un taux annuel de 4,20 %. Le taux de dividende sera révisé le 31 décembre 2017 et par la suite tous les cinq ans, à un taux équivalent au taux de rendement des obligations du gouvernement du Canada de 5 ans, plus 1,72 %. Sous réserve du respect de certaines conditions, le 31 décembre 2017 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite, les porteurs d'actions privilégiées de série 1 auront le droit de convertir leurs actions en actions de catégorie A, à dividende non cumulatif à taux variable, série 2 (les « actions privilégiées de série 2 »). De plus, à ces mêmes dates, la société aura l'option de racheter les actions privilégiées de série 1 et de série 2.

**Actions privilégiées de série 3**

Le 18 août 2011, la société a conclu une émission d'actions privilégiées de série 3 en émettant et vendant 10 000 000 d'actions de catégorie A à dividende non cumulatif à taux révisable, série 3 (les « actions privilégiées de série 3 »), au prix de 25,00 \$ par action, pour un produit brut total de 250 \$. Pour cette émission, la société a engagé 5 \$ en frais d'émission d'actions, net de 2 \$ d'impôts, qui ont été comptabilisés en réduction des actions privilégiées au bilan consolidé intermédiaire non audité.

**Intact Corporation financière**  
**Notes des états financiers consolidés intermédiaires non audités**  
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Les porteurs des actions privilégiées de série 3 ont le droit de recevoir des dividendes en espèces privilégiés et non cumulatifs à taux fixe déclarés par le conseil d'administration de la société, sur une base trimestrielle, pour la période à taux fixe initiale se terminant le 30 septembre 2016, en fonction d'un taux annuel de 4,20 %. Le taux de dividende sera révisé le 30 septembre 2016 et par la suite tous les cinq ans, à un taux équivalent au taux de rendement des obligations du gouvernement du Canada de 5 ans, plus 2,66 %. Sous réserve du respect de certaines conditions, le 30 septembre 2016 et le 30 septembre tous les cinq ans par la suite, les porteurs d'actions privilégiées de série 3 auront le droit de convertir leurs actions en actions de catégorie A, à dividende non cumulatif à taux variable, série 4 (les « actions privilégiées de série 4 »). De plus, à ces mêmes dates, la société aura l'option de racheter les actions privilégiées de série 3 et de série 4.

Tableau 13.2 - Rapprochement du nombre d'actions ordinaires en circulation

	Trois mois		Neuf mois	
	2011 (en actions)	2010 (en actions)	2011 (en actions)	2010 (en actions)
<b>Pour les périodes closes les 30 septembre</b>				
Solde au début de la période	109 428 665	114 356 383	112 179 565	119 906 567
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	-	1 402 118	2 750 900	6 952 302
Actions ordinaires émises	20 125 000	-	20 125 000	-
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>129 553 665</b>	112 954 265	<b>129 553 665</b>	112 954 265

Tableau 13.3 - Rapprochement du nombre d'actions catégorie A en circulation

	Trois mois		Neuf mois	
	2011 (en actions)	2010 (en actions)	2011 (en actions)	2010 (en actions)
<b>Pour les périodes closes les 30 septembre</b>				
Solde au début de la période	-	-	-	-
Actions privilégiées de série 1 émises	10 000 000	-	10 000 000	-
Actions privilégiées de série 3 émises	10 000 000	-	10 000 000	-
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>20 000 000</b>	-	<b>20 000 000</b>	-

### 13.3 Offre publique de rachat d'actions dans le cours normal des activités

Le 22 février 2010, la société a entrepris une offre publique de rachat d'actions (« OPRA ») dans le cours normal de ses activités en vue de l'achat d'au plus 5 % de ses actions flottantes, au cours des douze prochains mois prenant fin le 21 février 2011. Le 5 août 2010, la société a fait passer le nombre maximal d'actions qu'elle pouvait racheter en vertu de l'OPRA dans le cours normal de ses activités de 5 % à 10 % de ses actions flottantes. Le 9 février 2011, la société a annoncé qu'elle renouvellerait l'OPRA afin de racheter environ 5 % de ses actions en circulation. La nouvelle OPRA a commencé le 22 février 2011 pour une période de douze mois. La société a suspendu l'OPRA suite à l'annonce de l'acquisition de AXA Canada et il n'y a eu aucun rachat pour la période de trois mois closes le 30 septembre 2011.

Au 30 septembre 2011, 2,8 millions d'actions ordinaires (7,0 millions au 30 septembre 2010) avaient été rachetées aux fins d'annulation en vertu de l'OPRA au prix moyen de 47,03 \$ par action (43,64 \$ par action au 30 septembre 2010), pour une contrepartie totale de 129 \$ (304 \$ au 30 septembre 2010). Le coût total versé, qui inclut les frais, a d'abord été porté au capital social à hauteur de la valeur comptable moyenne des actions ordinaires achetées aux fins d'annulation et l'excédent de 105 \$ (242 \$ au 30 septembre 2010) a été imputé aux bénéfices non distribués.

**Intact Corporation financière**  
**Notes des états financiers consolidés intermédiaires non audités**  
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Tableau 13.4 - Rapprochement de l'OPRA dans le cours normal des activités

	Nombre maximal d'actions pouvant être rachetées	Période de neuf mois close le 30 septembre 2011	Du début au 30 septembre 2011
<b>Programme du 22 février 2010 au 21 février 2011</b>	11 955 826	<b>1 979 500</b>	9 706 502
Nombre d'actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation		<b>46,69</b>	44,61
Prix moyen pondéré par action (en dollars)		<b>91</b>	433
Contrepartie totale payée (en millions de dollars)			
<b>Programme du 22 février 2011 au 21 février 2012</b>	5 523 548		
Nombre d'actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation		<b>771 400</b>	771 400
Prix moyen pondéré par action (en dollars)		<b>47,89</b>	47,89
Contrepartie totale payée (en millions de dollars)		<b>38</b>	38
<b>Total de la période</b>			
Nombre d'actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation		<b>2 750 900</b>	s.o.
Prix moyen pondéré par action (en dollars)		<b>47,03</b>	s.o.
Contrepartie totale payée (en millions de dollars)		<b>129</b>	s.o.

**Note 14 - Paiements fondés sur des actions**

**14.1 Régime incitatif à long terme**

Le tableau suivant présente la variation des unités d'actions du régime incitatif à long terme (« RILT ») au cours de la période.

Tableau 14.1 - Variations du RILT

Pour les périodes closes les 30 septembre	Trois mois		Neuf mois	
	2011	2010	2011	2010
RILT (équivalent en actions)				
En circulation au début de la période	<b>879 805</b>	414 557	<b>629 637</b>	163 060
Variation nette des estimations au cours de la période	<b>114 798</b>	177 201	<b>364 966</b>	428 698
<b>En circulation à la fin de la période</b>	<b>994 603</b>	591 758	<b>994 603</b>	591 758
RILT (en actions ordinaires incessibles)				
<b>En circulation à la fin de la période</b>	<b>50 719</b>	53 495	<b>50 719</b>	53 495

Le montant imputé à la charge de rémunération relativement au RILT s'élevait à 13 \$ (5 \$ au 30 septembre 2010) pour la période de trois mois close le 30 septembre 2011 et à 20 \$ (8 \$ au 30 septembre 2010) pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2011.

**Intact Corporation financière**  
**Notes des états financiers consolidés intermédiaires non audités**  
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

**14.2 Régime d'achat d'actions des employés**

Le tableau suivant montre la variation des actions ordinaires incessibles du Régime d'achat d'actions des employés (« RAAE ») au cours de la période.

Tableau 14.2 - Variation du RAAE

<b>Pour les périodes closes les 30 septembre</b>	<b>Trois mois</b>		<b>Neuf mois</b>	
	<b>2011</b>	2010	<b>2011</b>	2010
RAAE (actions ordinaires incessibles)				
En circulation au début de la période	<b>113 170</b>	108 757	<b>107 562</b>	108 546
Octroyées au cours de la période	<b>28 386</b>	27 485	<b>81 187</b>	76 053
Droits acquis ou échus au cours de la période	<b>(27 294)</b>	(28 433)	<b>(74 487)</b>	(76 790)
En circulation à la fin de la période	<b>114 262</b>	107 809	<b>114 262</b>	107 809

Le montant imputé à la charge de rémunération relativement au RAAE s'élevait à 1 \$ (1 \$ au 30 septembre 2010) pour la période de trois mois close le 30 septembre 2011 et à 4 \$ (3 \$ au 30 septembre 2010) pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2011.

**Note 15 - Informations supplémentaires sur le tableau consolidé intermédiaire des flux de trésorerie non audité**

Le tableau qui suit présente des informations supplémentaires sur les éléments inclus dans les flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles.

Tableau 15.1 - Informations supplémentaires sur le tableau consolidé intermédiaire des flux de trésorerie non audité

<b>Pour les périodes closes les 30 septembre</b>	<b>Neuf mois</b>	
	<b>2011</b>	2010
<b>Ajustements au titre des éléments sans effet de trésorerie :</b>		
Profits nets (pertes nettes) de placement	<b>(211)</b>	(169)
Charge (avantage) d'impôt différé	<b>8</b>	2
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>10</b>	11
Amortissement des immobilisations incorporelles	<b>26</b>	24
Primes nettes sur les titres de créance classés comme disponibles à la vente	<b>9</b>	8
Autres	<b>5</b>	1
<b>Total présenté dans le tableau consolidé intermédiaire des flux de trésorerie non audité</b>	<b>(153)</b>	(123)
<b>Variation des autres actifs et passifs opérationnels</b>		
Primes non acquises, montant net	<b>138</b>	192
Variation des frais d'acquisition différés, montant net	<b>(29)</b>	(29)
Primes et autres créances	<b>(173)</b>	(224)
Impôts sur le résultat à payer, net	<b>(51)</b>	(27)
Autres actifs opérationnels	<b>(14)</b>	(16)
Autres passifs opérationnels	<b>117</b>	94
<b>Total présenté dans le tableau consolidé intermédiaire des flux de trésorerie non audité</b>	<b>(12)</b>	(10)
<b>Composition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>		
Trésorerie, nette des découverts bancaires	<b>49</b>	35
Équivalents de trésorerie	<b>124</b>	212
<b>Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>173</b>	247
<b>Autres informations à fournir sur les flux de trésorerie</b>		
Intérêts payés	<b>22</b>	22
Intérêts reçus	<b>130</b>	126
Dividendes reçus	<b>96</b>	96
Impôts sur le résultat payés (recouvrables)	<b>138</b>	135

**Intact Corporation financière**  
**Notes des états financiers consolidés intermédiaires non audités**  
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

**Note 16 - Transactions entre parties liées**

La société conclut avec ses entreprises associées et ses coentreprises des transactions dans le cours normal de ses activités. Ces transactions sont conclues à des prix normaux du marché et se composent principalement de commissions versées à l'égard de contrats d'assurance et de remboursements d'intérêts et de capital sur des prêts.

Tableau 16.1 - Produits et charges avec des parties liées

Pour les périodes closes les 30 septembre	Trois mois		Neuf mois	
	2011	2010	2011	2010
<b>Présentés dans les :</b>				
<b>Produits</b>				
Produit net des placements	1	1	3	3
<b>Charges</b>				
Frais de souscription	14	22	86	77

Tableau 16.2 - Montants au bilan consolidé intermédiaire non audité avec des parties liées

Aux	30 sept. 2011	31 décembre 2010
<b>Présentés dans les :</b>		
<b>Actifs</b>		
Prêts	134	70
<b>Passifs</b>		
Autres passifs	44	41

**Note 17 - Première application des IFRS**

**17.1 Conventions comptables – base de présentation**

Les états financiers consolidés intermédiaires non audités sont les troisièmes états financiers intermédiaires non audités de la société préparés conformément aux IFRS, telles qu'elles ont été publiées par l'IASB. Antérieurement à l'exercice 2011, la société préparait ses états financiers consolidés selon les PCGR du Canada. Les états comparatifs de 2010 ont été retraités pour les rendre conformes aux IFRS.

La société a adopté les IFRS conformément à la norme IFRS 1 - *Première application des Normes internationales d'information financière*. La première date à laquelle s'appliquent les IFRS est la date de transition de la société, soit le 1<sup>er</sup> janvier 2010. La société :

- a fourni de l'information financière comparative;
- a appliqué les mêmes méthodes comptables pendant toutes les périodes présentées;
- a appliqué rétrospectivement toutes les normes IFRS en vigueur au 31 décembre 2011, tel qu'il est exigé; et
- a appliqué les exemptions facultatives et les exceptions obligatoires qui s'appliquent aux nouveaux adoptants des IFRS.

La norme IFRS 1 accorde des exemptions limitées de ces exigences dans des secteurs déterminés où le coût d'application de la norme excéderait vraisemblablement les avantages pour les utilisateurs des états financiers. La norme IFRS 1 interdit aussi l'application rétrospective des IFRS dans certains secteurs, particulièrement lorsque cette application exigerait de la direction qu'elle pose un jugement à l'égard de conditions passées lorsque le résultat d'une transaction particulière est déjà connu. Le détail des exemptions facultatives et obligatoires de la société est présenté ci-après.

**Intact Corporation financière**  
**Notes des états financiers consolidés intermédiaires non audités**  
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

---

## **17.2 Exemptions facultatives des IFRS**

La société a appliqué les exemptions facultatives applicables suivantes :

### **a) Regroupements d'entreprises**

La norme IFRS 1 offre l'option d'appliquer la norme IFRS 3 - *Regroupements d'entreprises*, rétrospectivement ou prospectivement à partir de la date de transition. L'option rétrospective exige le retraitement de tous les regroupements d'entreprises qui ont eu lieu avant la date de transition. La société a choisi de ne pas appliquer l'IFRS 3 rétrospectivement aux regroupements d'entreprises qui ont eu lieu avant sa date de transition et ces regroupements d'entreprises n'ont donc pas été retraités. Par suite de l'application de cette exemption, le goodwill et les immobilisations incorporelles découlant des regroupements d'entreprises avant la date de transition n'ont pas été ajustés par rapport à la valeur comptable déterminée précédemment en vertu des PCGR du Canada.

### **b) Avantages du personnel**

La norme IFRS 1 offre l'option d'appliquer rétrospectivement la méthode du corridor en vertu de l'IAS 19 - *Avantages du personnel*, pour la comptabilisation des gains et pertes actuariels, ou de comptabiliser tous les profits et pertes cumulatifs reportés en vertu des PCGR du Canada dans les bénéfices non distribués d'ouverture à la date de transition. La société a choisi de comptabiliser tous les profits et pertes cumulatifs à la date de transition dans les bénéfices non distribués d'ouverture pour tous les régimes d'avantages du personnel.

### **c) Immobilisations corporelles**

La norme IFRS 1 offre l'option d'appliquer rétrospectivement l'IAS 16 - *Immobilisations corporelles*, pour déterminer le coût à la date de transition ou d'utiliser la juste valeur des immobilisations corporelles comme coût réputé à la transition vers les IFRS. La société a choisi d'appliquer rétrospectivement l'IAS 16 à la date de transition, ce qui n'a entraîné aucun écart comptable.

### **d) Désignation des actifs et passifs financiers**

La norme IFRS 1 permet à une entité de désigner de nouveau de façon irrévocable certains instruments financiers. À la date de transition, la société a choisi de ne pas modifier le classement ou la désignation de ses actifs ou passifs financiers qui prévalaient déjà selon les PCGR du Canada.

## **17.3 Exceptions obligatoires des IFRS**

La société a appliqué les exemptions obligatoires applicables suivantes :

### **a) Comptabilité de couverture**

La comptabilité de couverture peut seulement être appliquée prospectivement à partir de la date de transition aux transactions qui répondent aux critères de comptabilité de couverture figurant dans l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation* à cette date. Les relations de couverture ne peuvent pas être désignées rétrospectivement et les documents justificatifs ne peuvent pas être créés rétrospectivement. Par conséquent, seules les relations de couverture qui répondaient aux critères de comptabilité de couverture à la date de transition sont comptabilisées comme des couvertures dans les résultats de la société en vertu des IFRS.

À la date de transition, la société a mis fin à la relation de couverture, car celle-ci ne répondait pas aux critères de comptabilité de couverture exigés par les IFRS. La couverture et les instruments couverts dans le cadre de cette ancienne relation de couverture sont comptabilisés à leur juste valeur, et la variation de cette juste valeur est comptabilisée à l'état consolidé intermédiaire du résultat global non audité selon les IFRS. Ce changement n'a pas entraîné de différence comptable puisque la variation de la juste valeur de l'instrument couvert est comptabilisée dans le résultat net selon les IFRS et non pas dans les autres éléments du résultat global comme cela était le cas selon les PCGR du Canada.

### **b) Estimations**

Les estimations faites précédemment par la société selon les PCGR du Canada n'ont pas été révisées pour les appliquer dans le cadre des IFRS sauf lorsqu'il était nécessaire de le faire pour refléter les différences dans les méthodes comptables.

#### **17.4 Changement de méthodes comptables pendant la transition**

Outre les exemptions mentionnées plus haut, les exposés de faits suivants expliquent les différences importantes entre les méthodes comptables antérieures selon les PCGR du Canada et les méthodes comptables actuelles selon les IFRS qui sont appliquées par la société.

##### **a) Avantages futurs du personnel**

###### **Écarts actuariels**

En vertu des PCGR du Canada, les écarts actuariels qui découlaient du calcul de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies et de la juste valeur des actifs des régimes étaient comptabilisés de façon systématique et uniforme, sous réserve d'un amortissement minimum exigé basé sur la méthode du corridor. Le « corridor » était établi à 10 % des obligations au titre des prestations constituées au début de l'exercice ou de la juste valeur des actifs des régimes au début de l'exercice, selon le plus élevé des deux montants. Le montant en sus de ce niveau de 10 % était amorti à titre de composante de la charge de retraite selon la méthode linéaire sur la durée moyenne estimative de la période de service des participants actifs. Les écarts actuariels en dessous du corridor de 10 % étaient différés.

Selon les IFRS, les entités ont le choix de comptabiliser les écarts actuariels de l'exercice en cours à l'état du résultat global sur une base amortie tout comme le permettait la méthode du corridor selon les PCGR du Canada, ou de les comptabiliser immédiatement aux AERG de la période où ils surviennent. La société a choisi de comptabiliser immédiatement tous les écarts actuariels dans les AERG. Le 1<sup>er</sup> janvier 2010, les pertes actuarielles non comptabilisées cumulatives ont été comptabilisées dans leur totalité dans les bénéfices non distribués. Les écarts actuariels ultérieurs ont été comptabilisés dans les AERG et n'ont pas été reclassés dans le résultat net (perte nette) attribuable aux actionnaires. La valeur actualisée des obligations au titre des prestations définies, nette de la juste valeur des actifs du régime, a été comptabilisée dans le bilan consolidé intermédiaire non audité.

##### **b) Instruments financiers**

Selon les PCGR du Canada, les instruments de capitaux propres disponibles à la vente étaient évalués à leur juste valeur et les variations de la juste valeur étaient présentées, nettes de l'impôt, dans les AERG jusqu'à ce que l'actif soit cédé ou subisse une perte de valeur durable. À chaque date de clôture, une évaluation quantitative était effectuée pour identifier les instruments de capitaux propres disponibles à la vente dont la juste valeur avait subi une baisse importante ou prolongée. La direction posait alors un jugement en fonction de la situation financière de chaque émetteur pour déterminer si la baisse était durable et s'il existait des indications objectives de perte de valeur.

Selon les IFRS, la société détermine encore, à chaque date de clôture, s'il existe des indications objectives que des instruments de capitaux propres disponibles à la vente font l'objet d'une perte de valeur. Les indications objectives visant les instruments de capitaux propres disponibles à la vente comprennent aussi une baisse importante ou prolongée de la juste valeur de l'instrument en deçà de son coût. L'évaluation de la perte de valeur dépend toutefois moins du jugement puisqu'il n'est pas nécessaire de déterminer si la baisse de valeur d'un instrument de capitaux propres est durable. Par conséquent, les pertes de valeur seront probablement comptabilisées plus rapidement selon les IFRS qu'elles ne l'étaient selon les PCGR. De plus, selon les IFRS, dans le cas des actions privilégiées perpétuelles, la détermination d'une éventuelle perte de valeur se fait selon les normes applicables aux pertes de valeur sur les capitaux propres, tandis que selon les PCGR du Canada, il s'agissait des normes applicables aux pertes de valeur sur les titres de créance.

À la date de transition aux IFRS, l'application rétrospective de ces règles était requise, ce qui a donné lieu au reclassement dans les bénéfices non distribués d'ouverture de certaines pertes de valeur, auparavant comptabilisées dans les AERG, comme elles l'auraient été avant le 1<sup>er</sup> janvier 2010 si les normes IFRS s'étaient appliquées. Ce reclassement n'a aucune incidence globale sur les capitaux propres de la société. Les profits nets (pertes nettes) de placement présentés en vertu des PCGR du Canada pour l'exercice 2010 ont été retraités selon les IFRS, car ces pertes de valeur subies au cours des exercices précédents ont eu des répercussions sur l'évaluation des profits et pertes réalisés en 2010 selon les IFRS.

**Intact Corporation financière**  
**Notes des états financiers consolidés intermédiaires non audités**  
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

**c) Impôts sur le résultat**

**Effet des impôts sur le résultat sur le rapprochement des différences entre les PCGR du Canada et les IFRS**

Les différences à l'égard des impôts sur le résultat comprennent l'effet de la comptabilisation, le cas échéant, de l'effet de l'impôt différé sur les différences entre les PCGR du Canada et les IFRS.

**17.5 Rapprochement des PCGR du Canada et des IFRS**

La norme IFRS 1 exige qu'une entité effectue le rapprochement des capitaux propres, du résultat global et des flux de trésorerie pour les périodes antérieures. La première application des IFRS par la société n'a pas eu de répercussions sur le total des flux de trésorerie opérationnels, d'investissement ou de financement. Les tableaux suivants présentent le rapprochement des PCGR du Canada et des IFRS pour les périodes respectives mentionnées pour l'état consolidé intermédiaire des capitaux propres non audité et l'état consolidé intermédiaire du résultat global non audité.

Tableau 17.1 - Légende des tableaux ci-dessous

Référence aux tableaux ci-dessous	Référence à
a.	Note 17.4 a) – <i>Avantages futurs du personnel</i>
b.	Note 17.4 b) – <i>Instruments financiers</i>
c.	Note 17.4 c) – <i>Impôts sur le résultat</i>

Tableau 17.2 - Rapprochement de l'état consolidé intermédiaire des capitaux propres non audité aux 31 décembre 2010, 30 septembre 2010 et 1<sup>er</sup> janvier 2010

<b>Aux</b>	<b>31 décembre 2010</b>	<b>30 septembre 2010</b>	<b>1<sup>er</sup> janvier 2010</b>
Capitaux propres selon les PCGR du Canada	3 070	3 017	2 982
Différences augmentant (diminuant) les capitaux propres :			
a) Avantages futurs du personnel	(136)	(168)	(88)
b) Instruments financiers	-	-	-
c) Impôts sur le résultat	35	42	23
<b>Capitaux propres selon les IFRS</b>	<b>2 969</b>	<b>2 891</b>	<b>2 917</b>

**Intact Corporation financière**  
**Notes des états financiers consolidés intermédiaires non audités**  
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Tableau 17.3 - Rapprochement de l'état consolidé intermédiaire du résultat global non audité pour la période de trois mois close le 30 septembre 2010

Comptes selon les PCGR du Canada	Solde selon les PCGR du Canada	Reclassement selon les IFRS	Total partiel	Réévaluation selon les IFRS	Solde selon les IFRS	Comptes selon les IFRS
				Ref.		
<b>Produits</b>						
Primes souscrites						
Directes	1 186 \$	-	1 186	-	1 186 \$	Primes directes souscrites
Cédées	(40)	40	-	-	-	
Nettes	1 146	(1 146)	-	-	-	
Variation des primes non acquises	(80)	80	-	-	-	
<b>Primes nettes acquises</b>	<b>1 066</b>	-	1 066	-	<b>1 066</b>	Primes nettes acquises
	-	(723)	(723)	-	(723)	Sinistres nets subis
	-	(307)	(307)	-	(307)	Frais de souscription
	<b>1 066</b>	(1 030)	36	-	<b>36</b>	
	-	(37)	(37)	-	(37)	Incidence de la variation du taux d'actualisation des sinistres nets
	<b>1 066</b>	(1 067)	(1)	-	(1)	<b>Produit (perte) de souscription</b>
Revenus d'intérêts créditeurs	45	29	74	-	74	Produit net des placements
Revenus de dividendes	34	(34)	-	-	-	
Gains nets (pertes nettes) de placements	26	-	26	(b) 40	66	Profits nets (pertes nettes) de placement
	-	3	3	-	3	Quote-part du résultat net tirée des participations dans des entreprises associées
Revenus de distribution et autres	15	(4)	11	-	11	Autres revenus
<b>Charges</b>						
Souscription						
Sinistres subis	(760)	760	-	-	-	
Commissions, taxes sur primes et frais généraux	(308)	308	-	-	-	
Frais de distribution et autres	(8)	-	(8)	(a) (1)	(9)	Autres charges
Frais d'investissement	(5)	5	-	-	-	
Intérêt sur la dette impayée	(7)	-	(7)	-	(7)	Coûts de financement
Bénéfices avant impôts sur les bénéfices	98	-	98	39	137	Résultat net avant charge (avantage) d'impôts sur le résultat
Charge (avantage) d'impôts sur les bénéfices	16	-	16	(c) 12	28	Charge (avantage) d'impôts sur le résultat
<b>Bénéfice net</b>	<b>82 \$</b>	-	82	27	<b>109 \$</b>	<b>Résultat net attribuable aux actionnaires</b>
Bénéfice par action de base et dilué (en dollars)	0,72				0,96	Résultat par action de base et dilué (en dollars)
	-	-	-	(a) (13)	(13)	Gains actuariels nets (pertes actuarielles nettes) sur les avantages futurs du personnel
						Titres disponibles à la vente :
Diminution (augmentation) nette des pertes non réalisées sur les titres disponibles à la vente	190	-	190	-	190	Variations des profits nets latents
Impôts sur les bénéfices	(51)	51	-	-	-	
Reclassement au résultat des (gains nets) pertes nettes sur les titres disponibles à la vente	(4)	-	4	(b) (40)	(44)	Reclassement en résultat des (profits nets) pertes nettes (Charge) avantage d'impôts sur le résultat
Impôts sur les bénéfices	1	(51)	(50)	(c) 15	(35)	
Autres éléments du résultat étendu	136	-	136	(38)	98	Autres éléments du résultat global
<b>Résultat étendu</b>	<b>218 \$</b>	-	218	(11)	<b>207 \$</b>	<b>Total du résultat global attribuable aux actionnaires</b>

**Intact Corporation financière**  
**Notes des états financiers consolidés intermédiaires non audités**  
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Tableau 17.4 - Rapprochement de l'état consolidé intermédiaire du résultat global non audité pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2010

Comptes selon les PCGR du Canada	Solde selon les PCGR du Canada	Reclassement selon les IFRS	Total partiel	Réévaluation selon les IFRS	Solde selon les IFRS	Comptes selon les IFRS
				Ref.		
<b>Produits</b>						
Primes souscrites						
Directes	3 423 \$	-	3 423	-	3 423 \$	Primes directes souscrites
Cédées	(91)	91	-	-	-	
Nettes	3 332	(3 332)	-	-	-	
Variation des primes non acquises	(192)	192	-	-	-	
<b>Primes nettes acquises</b>	<b>3 140</b>	<b>-</b>	<b>3 140</b>	<b>-</b>	<b>3 140</b>	Primes nettes acquises
	-	(2 020)	(2 020)	-	(2 020)	Sinistres nets subis
	-	(948)	(948)	-	(948)	Frais de souscription
	<b>3 140</b>	(2 968)	172	-	<b>172</b>	
	-	(65)	(65)	-	(65)	Incidence de la variation du taux d'actualisation des sinistres nets
	<b>3 140</b>	(3 033)	107	-	<b>107</b>	<b>Produit (perte) de souscription</b>
Revenus d'intérêts créditeurs	137	86	223	-	223	Produit net des placements
Revenus de dividendes	100	(100)	-	-	-	
Gains nets (pertes nettes) de placements	65	-	65	(b) 104	169	Profits nets (pertes nettes) de placement
	-	13	13	-	13	Quote-part du résultat net tirée des participations dans des entreprises associées
Revenus de distribution et autres	48	(14)	34	-	34	Autres revenus
<b>Charges</b>						
Souscription						
Sinistres subis	(2 085)	2 085	-	-	-	
Commissions, taxes sur primes et frais généraux	(948)	948	-	-	-	
Frais de distribution et autres	(20)	-	(20)	(a) (4)	(24)	Autres charges
Frais d'investissement	(15)	15	-	-	-	
Intérêt sur la dette impayée	(21)	-	(21)	-	(21)	Coûts de financement
Bénéfices avant impôts sur les bénéfices	401	-	401	100	501	Résultat net avant charge (avantage) d'impôts sur le résultat
Charge (avantage) d'impôts sur les bénéfices	79	-	79	(c) 31	110	Charge (avantage) d'impôts sur le résultat
<b>Bénéfice net</b>	<b>322 \$</b>	<b>-</b>	<b>322</b>	<b>69</b>	<b>391 \$</b>	<b>Résultat net attribuable aux actionnaires</b>
Bénéfice par action de base et dilué (en dollars)	2,78				3,37	Résultat par action de base et dilué (en dollars)
	-	-	-	(a) (75)	(75)	Gains actuariels nets (pertes actuarielles nettes) sur les avantages futurs du personnel
						Titres disponibles à la vente :
Diminution (augmentation) nette des pertes non réalisées sur les titres disponibles à la vente	187	-	187	-	187	Variations des profits nets latents
Impôts sur les bénéfices	(51)	51	-	-	-	
Reclassement au résultat des (gains nets) pertes nettes sur les titres disponibles à la vente	(13)	-	(13)	(b) (104)	(117)	Reclassement en résultat des (profits nets) pertes nettes
Impôts sur les bénéfices	1	(51)	(50)	(c) 51	1	(Charge) avantage d'impôts sur le résultat
Autres éléments du résultat étendu	124	-	124	(128)	(4)	Autres éléments du résultat global
<b>Résultat étendu</b>	<b>446 \$</b>	<b>-</b>	<b>446</b>	<b>(59)</b>	<b>387 \$</b>	<b>Total du résultat global attribuable aux actionnaires</b>